Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

3 784064 901707 >

17 JUILLET 2026 - N°4270 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Retrouvez l'actualité de vos départements

DORDOGNE ..... Pages 3 et 4

LANDES ..... Pages 5 à 7

LOT-ET-GARONNE ..... Pages 8 à 10

TARN-ET-GARONNE ..... Pages 11 à 13

HISTOIRE

Biron a rendez-vous avec les Etats-Unis

Page 3

HOMMAGE

La Légion d'honneur pour B. Candelon

Page 9

INCENDIES

En attendant de nouveaux canadairs

Page 16

Lutter contre les atteintes aux lieux de culte



Le Tarn-et-Garonne lance ses premières Assises de lutte contre les actes antireligieux. Une cinquantaine de représentants des cultes et d'institutions se sont réunis à Montauban pour dresser un état des lieux et dégager des pistes d'action. Page 12

BISCARROSSE

À la découverte des gestes d'antan

Les Gascons de Biscarrosse font revivre tous les mercredis à Cugnes les gestes ancestraux des résiniers landais lors de visites familiales en pinède.

Page 6



CLAIRAC

Un conseil municipal chargé

Le conseil municipal du 10 juillet a rassemblé un large public à Clairac pour débattre de huit points dont la vente de deux maisons vétustes de la commune.

Page 10



BILLET

Le grand basculement ?

Les historiens, relayés voire caricaturés par les climatosceptiques, s'emploient à expliquer que, dans les siècles passés, des canicules et des phénomènes exceptionnels se sont produits plus souvent qu'à leur tour. Certes. Il n'est pas besoin, pour comprendre la chose, de convoquer le souvenir beaucoup plus lointain des grandes périodes glaciaires ou des longs cycles de réchauffement qui ont rythmé la vie des dinosaures et des hommes préhistoriques. Il n'en demeure pas moins que relativiser la crise climatique d'aujourd'hui peut s'entendre.

Dans une des ses petites pièces de théâtre, le dramaturge Courteline, contemporain d'Alphonse Allais et maître comme lui d'un humour irrésistible, raconte l'obsession d'un quidam qui fait de furieux feux de cheminée en plein été et ouvre en grand les fenêtres quand il fait -10. La raison, pour lui, en est simple : quand il fait chaud on doit le sentir, et quand il fait froid il faut se geler. Logique imparable d'un doux dingue ! En attendant, on ne peut pas dire que ce que subit l'Europe en ce moment prête réellement à sourire, encore moins à rire.

Toute la question est de savoir si la période est exceptionnelle ou si elle marque un grand basculement. Apparemment, les climatologues eux-mêmes ne sont pas entièrement d'accord, mais il s'agit plus de nuances que de divergences. Ce que peut retenir le grand public, c'est que les prévisions sont aléatoires, que les scientifiques naviguent à vue et que les algorithmes, comme les modélisations, ne permettent pas des prévisions certaines. Mais ce qu'il a compris aussi, c'est que quelque chose a changé, c'est sûr, et l'exception est en train de devenir la règle.

Depuis plusieurs décennies, comme l'avait proclamé Jacques Chirac avec sa formule « La planète brûle et nous regardons ailleurs », tous les spécialistes répètent inlassablement qu'il faut se préparer à des situations climatiques inconnues à ce niveau dans nos latitudes, du moins depuis des siècles. Des périodes glaciaires ou désertiques de plusieurs millénaires ont rythmé la vie de la Terre, mais il est indispensable de mesurer les ravages de l'activité humaine. Disons-le tout net, les climatosceptiques ont tort, il n'y a plus de débat.

Bref, revenons à la question la plus lourde de conséquences : grand basculement ou pas ? Pour y répondre en toute simplicité : peu importe. Quelles que soient les raisons, nombreuses et complexes, de la situation actuelle du climat, les Français souffrent. Ils constatent le dérèglement avéré des saisons, la multiplication des canicules avec leur cortège de calamités, la gravité des inondations et autres bouleversements destructeurs, le réchauffement général de la planète. Et ils sont convaincus d'une chose : s'il faut bien sûr, à long terme, tenter de réduire par tous les moyens l'impact des énergies fossiles et de leur emploi généralisé, il sera indispensable de s'adapter à la réalité. Il faut agir vite dans le court terme, parer au plus pressé, préserver le mieux possible des vies. C'est le devoir absolu de l'État, dans l'urgence. Sera-t-il à la hauteur, surtout quand les caisses sont vides ? On peut en douter, mais l'espoir fait vivre.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

19 juillet 2026 – 16e Dimanche du temps ordinaire – A
Matthieu 13, 24-43

Nous poursuivons notre lecture du chapitre 13 de Matthieu et entendons Jésus nous donner un autre enseignement en gardant l'image du semeur. Cela est important car à son époque le monde était majoritairement rural et chacun pouvait comprendre les images que le fils de l'homme utilisait dans ses discours et prédications.

Voilà donc un paysan qui sème le bon grain dans son champ. On peut imaginer que ce bon grain est justement ce qui fera que l'homme sera à la mesure de l'amour de Dieu. Il a semé des graines et l'on peut aussi se douter de ses efforts pour cela. Son énergie, il la doit justement à cette foi qu'il a en lui et qui lui permet même de s'imaginer lui-même, déjà, contemplant le fruit de son travail. Le champ resplendissant des graines levées est aussi révélateur de l'effort de l'homme.

Savons-nous, nous aussi contempler les efforts de tous ces paysans qui servent notre terre ? Savons-nous aussi aller plus loin et contempler le travail de tout homme et toute femme dans notre monde qui agissent avec un esprit de service pour faire leurs métiers ? Mais comme nous l'avons évoqué plus haut, ce champ est aussi le Royaume de Dieu et ces graines qui ont poussé sont l'accomplissement de la foi.

Malheureusement, « son ennemi survint ; il sema de l'ivraie au milieu du blé et s'en alla. » (V. 25). Ce trouble-fête qui plus est fuyard, vient souiller ce qui est beau. Il est diaboliquement attiré par la laideur dans laquelle il aimerait que le monde se complaise. Nous pouvons lier cela à la foi chrétienne. Tous, nous nous appliquons à faire le bien mais le mal est toujours prêt à sévir. Souvenons-nous du livre de job : « Le Seigneur lui dit : « D'où viens-tu ? » L'Adversaire répondit : « De parcourir la terre et d'y rôder. » Le Seigneur reprit : « As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'a pas son pareil sur la terre : c'est un homme intègre et droit, qui craint Dieu et s'écarte du mal. » L'Adversaire riposta : « Est-ce pour rien que Job craint Dieu ? N'as-tu pas élevé une clôture pour le protéger, lui, sa maison et tout ce qu'il possède ? Tu as béni son travail, et ses troupeaux se multiplient dans le pays. Mais étends seulement la main, et touche à tout ce qu'il possède : je parie qu'il te maudira en face ! » (Jb 1, 7-11). Cet adversaire de Dieu n'appartient pas qu'au passé et aujourd'hui encore, il nous faut lutter pour ne pas nous laisser décourager. Souvenons-nous aussi de la prière dite d'exorcisme dans le rite du baptême.

Les serviteurs du semeur veulent l'aider à se débarrasser de l'ivraie mais le maître est plein de sagesse et sa réponse en est la preuve : « En enlevant l'ivraie, vous risquez d'arracher le blé en même temps. »

Ce que le Seigneur attend de nous, c'est bien de savoir discerner le bien du mal mais de ne prendre aucun risque pour détruire le bien. Nous sommes tous, de par Sa volonté et Ses dons, capables de semer le bon grain. Nous sommes tous susceptibles d'être emprisonnés par le mal. C'est cette attention permanente que nous devons avoir aujourd'hui encore. La vérité finira toujours par éclater et si l'on sait pertinemment que l'ivraie finira par périr sachons garder au fond de nous-mêmes le désir ardent de contempler les greniers du Seigneur enrichis du travail de chacun.

Gérard CROZAT, diacre

Au fils des jours

Pauvre tunique du Christ

« Je vois avec clarté que la chose dont a le plus besoin l'Église aujourd'hui c'est la capacité de soigner les blessures et de réchauffer le cœur des fidèles, la proximité, la convivialité. Je vois l'Église comme un hôpital de campagne après une bataille... L'Église s'est parfois laissée enfermer dans des petites choses, de petits préceptes. Le plus important est la première annonce : »Jésus-Christ t'a sauvé !« Les ministres de l'Église doivent être avant tout des ministres de miséricorde... Les réformes structurelles ou organisationnelles sont secondaires, c'est-à-dire qu'elles viennent dans un deuxième temps. ... Vatican II fut une relecture de l'Évangile à la lumière de la culture contemporaine. » Ceci sont des paroles du pape François dans un entretien avec le Père Spadaro en 2013, Flammarion. Au moment où la Fraternité Saint-Pie X a marqué une nouvelle rupture avec Rome (et cela est triste), les propos du pape François sont clairs. Ce sont quelques 2 500 évêques réunis autour des papes Jean XXIII et Paul VI qui ont fait une relecture de l'Évangile alors que Mgr Lefebvre avec quelques amis – très rares – ont décidé de déchirer une nouvelle fois la tunique du Christ sans couture.

Dans un monde qui souffre, qui cherche le sens de son aventure humaine, l'Église a autre chose à vivre... et à annoncer que des vérités propres au XIXe siècle mais qui ne parlent plus aujourd'hui aux hommes de votre temps.

Le pape Paul VI – un très grand pape qui a beaucoup souffert des faits et gestes des intégristes – a parlé magnifiquement de l'Église. Les paroles suivantes qu'il a exprimées sont – me semble-t-il – la réponse forte aux passéistes qui déchirent la tunique du Christ.

« *Ayez confiance dans l'Église. Aimez-la beaucoup. C'est l'Église qui sauvera le monde. L'Église qui est la même aujourd'hui et hier et demain, et qui trouve toujours – guidée par l'Esprit et aidée par tous ses enfants – la force de se renouveler, de rajeunir, de donner une réponse nouvelle aux besoins toujours nouveaux.* »

J'entends encore la voix rovergate du cher cardinal Marty : « *C'est toujours la même foi qu'il faut annoncer avec les mots d'aujourd'hui.* »

Hélas ! le message du Christ souffre devant la déchirure : « *que les disciples soient un pour que le monde croie que TU m'as envoyé !!!* »

Y.-C. Peteytas, diacre

Musique

Retour de l'orgue au marché

SARLAT-LA-CANÉDA

Malgré la canicule, Musique en Sarladais propose à Sarlat comme les années précédentes ce moment de musique aux orgues de la cathédrale. Même si la chaleur est entrée dans ce grand vaisseau, il reste plus frais que les rues de la ville. À partir de samedi 18 juillet, les organistes invités se succéderont pour faire entendre la richesse des timbres de ce joyau du patrimoine sarladais.

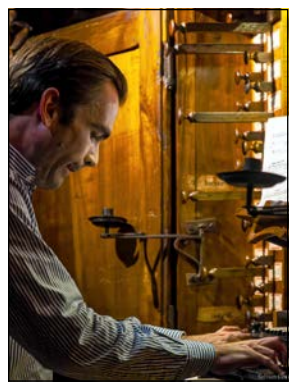
Un spécialiste des répertoires Renaissance et Baroque

Le premier, Charles Cane, pianiste de formation, est également organiste et claveciniste. Depuis 2010, il est organiste titulaire de l'orgue de l'abbatiale de Solignac, en Haute-Vienne, instrument classé monument historique pour ses éléments datant du XVIIe siècle. À ce titre, il s'attache aux répertoires Renaissance et Baroque qu'il affectionne particulièrement. Passionné de littérature, il s'efforce de nourrir son interprétation de ses recherches en histoire de l'art, ce qui lui permet notamment de retrouver des principes de registrations historiques à l'orgue, en lien avec la facture instrumentale de l'époque.

Un parcours d'excellence

Il se perfectionne actuellement en clavecin, basse continue, et clavicorde dans la classe d'Aurélien Delage et Gwennaëlle Alibert au conservatoire de Limoges, et à l'orgue en improvisation baroque auprès de Paul Goussot.

Par ailleurs, il vient d'intégrer avec la mention très bien à l'unanimité, le cycle professionnel Dem du conservatoire de Limoges, dans la catégorie « Claviers Historiques ». Il pratique l'interprétation dite « historiquement informée », une façon de jouer qui cherche à se rapprocher du son que l'on imagine que nos ancêtres ont pu connaître.



Musique en Sarladais installe ses quartiers d'été à la cathédrale de Sarlat. *BP*

Au programme : Sweelinck, Corrette, Scarlatti et J.S Bach.

Bernard Podevin

Concert de 11h à 12h, accès et participation libres.

UNE SEMAINE, UN LIVRE

Les Fiancés

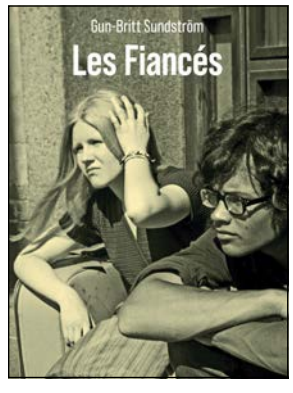
Avec sa collection Pavillons, Robert Laffont excelle dans l'art de la redécouverte des chefs-d'œuvre oubliés...

Les Fiancés de la Suédoise Gun-Britt Sunström, paru en 1976, est un « *jeu de l'amour et du hasard* » à la mode hippie, un livre culte à sa parution.

Gustav aime Martina, il veut l'épouser, avoir des enfants avec elle. Martina, la narratrice, ne croit pas au Grand Amour ; elle prétend rester libre. Mais elle sent bien toutes les contradictions qu'il y a en elle, tous les désirs physiques et sociaux, malgré les discours féministes.

Dans ce milieu d'étudiants et d'intellectuels, à Stockholm, on discute beaucoup, on débat avec humour. L'histoire fait penser à du Woody Allen revisité par Bergman (Ingmar, pas Ingrid). Malgré sa volonté de liberté, Martina découvre la difficulté d'être sans mari, quand toutes les autres fondent une famille. Elle expérimente aussi la différence de désirs sexuels entre Gustav et elle : les hommes et les femmes sont si différents. Elle ne cache pas une certaine peur des hommes « *qui ont de si grandes mains* » (comme le grand méchant loup).

Ils se séparent, se réconcilient. L'ouvrage développe toute une philosophie de l'amour et commence par une citation de Kierkegaard sur les regrets. Tout un programme !



Les Fiancés, Gun-Britt Sunström, Robert Laffont. 512 pages - 24,90 euros.

Jean-Luc AUBARBIER, écrivain.

Histoire Pour se souvenir du rôle joué par Armand-Louis de Gontaud-Biron, duc de Lauzun, au sein du combat pour la liberté des États-Unis d'Amérique, le château de Biron revit au XVIIIe siècle pour célébrer les 250 ans de l'indépendance américaine. Une histoire à découvrir en immersion jusqu'au samedi 25 juillet.

La bannière étoilée flotte sur les remparts de Biron

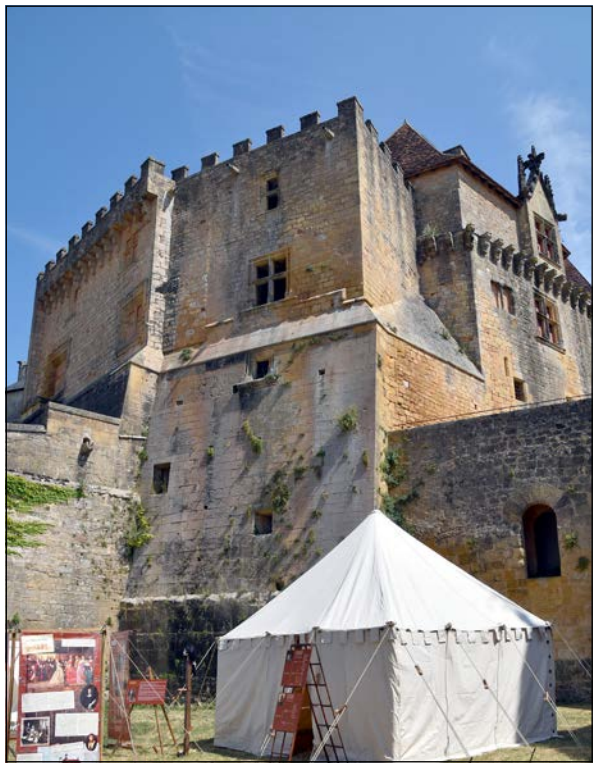


Armand-Louis de Gontaut-Biron, héros de la guerre d'Indépendance des États-Unis d'Amérique.

Le 4 juillet 1776, alors que les treize colonies britanniques d'Amérique avaient proclamé leur indépendance, se dégageant ainsi de la tutelle de l'empire britannique, leur rébellion se transformait peu à peu en conflit opposant les grandes puissances de l'époque.

C'est le marquis de La Fayette, aristocrate acquis aux idées de liberté des insurgés, qui réussit en 1779 à convaincre le roi Louis XVI de faire entrer la France dans la bataille aux côtés de ces derniers. Son engagement face à l'ennemi et son soutien indéfectible aux Américains lui valurent le titre de « Héros des Deux Mondes ».

Comme ce dernier et parmi les autres Français à avoir traversé l'Atlantique pour soutenir cette révolution, un Périgourdin dont la mémoire est indissociable du château de Biron : Armand-Louis de Gontaut-Biron.



Un campement historique dans la cour explore une quinzaine de thématiques autour de l'Amérique française. *T. C-J.*

Un héros de l'Indépendance

Brigadier de dragons sous les ordres du général Rochambeau, il débarquait à Newport en juillet 1780... Chargé des liaisons entre les armées française et américaine, George Washington en personne lui confie à plusieurs reprises le soin de tester les lignes britanniques à la tête de ses 600 hommes. C'est Armand-Louis de Gontaut-Biron qui, lors de la prise décisive de Yorktown en octobre 1781, bloque toute sortie de l'armée britannique lors d'une charge de cavalerie héroïque contre le redoutable colonel Banastre Tarleton. C'est encore lui qui porte à Louis XVI la nouvelle de la victoire de Yorktown et qui assiste, en 1783, à la signature du traité de Versailles mettant définitivement fin à la guerre d'Indépendance.

Son nom figure aujourd'hui sur l'Arc de Triomphe à Paris et son portrait est accroché au musée de l'Armée des Invalides.

Un hommage vivant

« En cette année du 250e anniversaire de l'Indépendance américaine, la petite histoire dans la grande histoire donne au château de Biron une résonance particulière », déclarait le vendredi 10 juillet André Barbé, directeur de la Semitour, en ouvrant l'inauguration des événements qui mettent Biron au XVIIIe siècle jusqu'au 25 juillet.

À ses côtés, Germinal Peiro, président du Conseil départemental de la Dordogne, mettait en lumière *« cette histoire méconnue »* et Jessica Kuhn, consule des États-Unis en poste à Bordeaux, saluait *« l'amitié qui unissait les deux pays dans l'histoire d'hier comme dans celle d'aujourd'hui »*.

Virginie Pusy-Lafayette rappelait que *« son aïeul et Gontaut-Biron s'étaient tous deux illustrés de deux côtés de l'Atlantique... Pour récolter la gloire sur un continent et l'opprobre dans l'autre »*. Louis-Armand de Gontaut-Biron, duc de Lauzun et duc de Biron, sera arrêté le 29 juillet 1793 puis incarcéré et guillotiné le 31 décembre 1793, place de la Révolution à Paris.

Séquence émotion enfin avec le sous-lieutenant et ingénieur en aéronautique Armand de Gontaut-Biron qui au-delà de l'évènement mettait l'accent sur *« une histoire qui ne finit jamais »* en regardant ses filles Madeleine et Hortense dans la cour d'honneur du château.

Une immersion dans l'Amérique française

Pour marquer la petite et la grande histoire, le site accueille durant deux semaines l'association Historium, spécialisée dans la médiation historique vivante, au sein d'un campement du XVIIIe siècle installé dans la cour du château. Sous les tentes et les auvents d'époque, des animateurs costumés transportent les visiteurs dans l'Amérique française et la guerre d'Indépendance à travers une quinzaine d'espaces thématiques.

Au programme des ateliers tous les après-midi de 14 h à 18 h encadrés par les animateurs d'Historium.

Titia CARRIZEY-JASICK

Informations : https://chateau-biron.fr



Au-dessus des courtines. *T. C-J*



Retour au XVIIIe sicle pour la consule des États-Unis et Virginie Pusy-Lafayette. *T. C-J.*



Une rencontre hors du temps pour le sous-lieutenant Armand de Gontaut-Biron. *T. C-J.*

Les rendez-vous de Glady Pour la première fois, il est possible cet été de visiter le château blottie au cœur de la forêt de Lanmary...

La forteresse de Caussade à Trélissac

En janvier 2026 François Dumy, passionné par le patrimoine médiéval, acquiert le château de Caussade et, pour ce premier été, accueille personnellement les visiteurs. Des travaux urgents de sauvegarde des toitures, confiés à l'entreprise ayant œuvré à l'Herm, sont déjà en cours et le propriétaire parle des projets visant à lui donner un avenir. Déjà, la vision architecturale du lieu est parlante.

Dans la forêt domaniale de Lanmary au nord de Trélissac, le poste avancé de Périgueux au Moyen-Âge est celui de Caussade, voulu au Xe siècle par l'évêque Frotaire. Il surveille l'axe Limoges-Périgueux, alors très fréquenté.

La petite forteresse, protégée par une enceinte polygonale couronnée de mâchicoulis, comprend sur quatre des faces quatre tours carrées en saillie et un pont sur des douves sèches qui amène à un châtelet du XIVe siècle surmonté d'une chambre forte. Les communs sont à l'est et les logis, avec une belle tour d'escalier, sont à l'ouest. Un chemin de ronde avec des toits de tuiles court sur toute l'enceinte. Des courtines avec mâchicoulis et trous d'archères pour le tir à couvert, attestent de sa destination première.

Son histoire depuis l'origine, jusqu'au XVIIe siècle, s'inscrit dans l'histoire de l'Aquitaine nom dérivé de Guyenne...

Au XIIe siècle le premier seigneur connu est Guillaume de Calzado. Le fief appartient ensuite à Helie 1er de Vigier dont la fille Himberge va épouser Bertran II de Born, fils du célèbre troubadour-guerrier seigneur d'Hautefort.



La forteresse de Caussade. *Glady de BRÉGEOT (clp)*

La guerre de Cent ans est une période mouvementée et funeste pour les habitants de Trélissac. Depuis le traité de Brétigny, en 1360, la Guyenne est passée sous le contrôle du roi d'Angleterre. Jeanne de Vigier veuve depuis dix ans, est harcelée par Archambaud V comte de Périgord. Face à la faiblesse du parti français, elle choisit de se rapprocher du parti anglais et de se remarier, avec un *« écuyer du païs de Guyenne »* appelé Henri de Cugnac. Propriété des Cugnac durant trois siècles, Caussade sera le 4 mars 1643 à Armand de la Marthonie, par son mariage avec Suzanne de Cugnac. En 1820 Monsieur Leroy comte de Barde, receveur général de Dordogne, achète l'entier domaine à cette dernière famille. Monsieur Lagarrigue, maire de Trélissac, en est propriétaire en 1870, puis Monsieur Pecout et le baron de Laire de Lanmary.

Pendant la Première Guerre mondiale, Caussade sert de camp de prisonniers pour les officiers allemands, puis l'État en devient acquéreur en 1930 et achète aussi les immenses terres de la forêt du château de Lanmary. Caussade sera le siège de la Résistance lors de la Seconde Guerre mondiale.

Vers 1960 monsieur Dagand, restaurateur de monuments historiques, le rachète et le fait restaurer en conservant son authenticité.... Il connaîtra plusieurs autres propriétaires et en 1980 la famille Céron en fera son habitation où Elvira, devenue veuve, y vivra pendant plus de quarante ans. Le château est classé depuis le 17 août 1945.

Glady de BRÉGEOT (clp)

Renseignements au 06.73.88.64.08

Agenda

Par ici les sorties

PÉRIGORD BLANC

CHANCELADE. Atelier d'écriture avec Madame Mora, les dimanches 19 juillet de 15 h à 17 h 30 à l'abbaye de Chancelade.
- Récital de violoncelle (Musique en Sol), dimanche 19 juillet à 17 h 30 à l'abbaye de Chancelade.
- Concert : *Les chants du livre* par l'octuor vocal Octo Voces, le mardi 21 juillet à 20 h 30 à l'église abbatiale. Libre participation au profit du centre spirituel de l'abbaye.
COULOUNIEIX-CHAMIERS. Concert Trio Alta de Paris, le jeudi 23 juillet à 20 h au château des Izards. Accueil à 19 h autour des tapisseries de Catherine Sobsczyck. Tél. service culturel : 05.53.54.73.29.
LÉGUILLAC. Ciné plein air : *Super Mario Galaxy le film*, le vendredi 17 juillet à 22 h dans la cour de l'école. Tarif unique : 5 euros. Billetterie en ligne : https://lafabrique24.fr/cinema/programmation/
MUSSIDAN. Jeu d'évasion : *Une nuit au musée Voulgre*, le mercredi 22 juillet et vendredi 7 août à 20 h et 21 h 30 au musée André-Voulgre. À partir de 10 ans. Tarif : 8 euros par personne. Réservation obligatoire au 05.53.81.25.55 ou contact@museevoulgre.fr
PÉRIGUEUX. Concert de chants corses avec le chœur de Sartène, vendredi 17 juillet à 20 h 30 à la cathédrale St-Front. Entrée : 25 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.
- Concerts du marché par l'organiste de la cathédrale, Christian Mouyen, tous les samedis de juillet à septembre à 11 h. Gratuit.
- Concerts à l'église St-Étienne-de-la-Cité, les mercredis à 18 h jusqu'au 19 août. Le 22 juillet : Laurent Lussault. Entrée libre.
STE-ASTIER. Dans le cadre des Mardis de l'été au Petit-Pré à partir de 19 h, le mardi 21 juillet avec **Boîta [clous], chanson française alternative.** Restauration ambulante et buvette sur place.
- Ciné plein air : *Toy story 5*, le mercredi 22 juillet à 22h à l'Espace loisirs des Parrauds. Tarif : 5 euros. Billetterie en ligne : https://lafabrique24.fr/cinema/programmation/

PÉRIGORD NOIR

CONDAT-SUR-VÉZÈRE. Apéro concert : chorale Ilse Huizinga, pop soul, jazz, chansons le vendredi 17 juillet à 18 h à la Cour de la Fleunie. Gratuit. Tél. 06.03.31.90.44 ou courfleunie@gmail.com.
- Concert jazz manouche avec Yannis Constans et Aurore Voilqué Quartet, le vendredi 24 juillet, ouverture des portes et restauration à 19 h 30 à la Cour de la Fleunie. Tarifs concert : plein 15 euros, adhérent 12 euros. Moins de 16 ans : prix libre. Réservation : https://www.helloasso.com/associations/lemonde-dansmonvillage/evenements/yannis-constans-aurore-voilque-quartet
FOSSEMAGNE. Vide-greniers de la fête : Bourse aux pièces détachées. Fête foraine. Exposition véhicules anciens, randonnée motos anciennes, le dimanche 19 juillet de 7 h à 18 h. Buvette restauration. Animation de rue. Tél. 06.79.75.95.41.
LES EYZIES. Soirée mystères et lumières au château de Commarque, tous les mercredis et tous les dimanches jusqu'au 16 août et tous les mercredis jusqu'au 26 août de 19 h à 23 h. Tarifs : adulte 18,50 euros, enfant (6-17 ans) : 14,50 euros. Gratuit pour les moins de 6 ans. Réservation en ligne : https://www.billetweb.fr/soiree-mysteres-lumieres-au-chateau-de-commarque. Tél. 05.53.59.00.25
LES EYZIES. Visite découverte Gestes d'éternité, les 19 au 24 juillet à 16 h au musée national de Préhistoire.
- Visite découverte Les incontournables, le 20 juillet à 9 h 45, 14 h 15 et 15 h 30 au musée national de Préhistoire. Tarifs : 13,50 euros, tarif réduit sous conditions, gratuit pour les moins de 13 ans. D'autres dates sont disponibles en ligne.
- *Le mystère des 5 grilles*, enquête immersive et théâtralisée par la compagnie Éclats de Rêves, les 23 juillet et 13 août : départs à 18 h, 18 h 20, 18 h 40, 19 h, 19 h 20, 19 h 40, 20 h au musée de la Préhistoire. Gratuit, réservation indispensable.
- Atelier L'Âge de perles. Rendez-vous le 28 et 30 juillet à 10 h 30 au musée national de Préhistoire. À partir de 6 ans ou enfants seuls à partir de 9 ans. Tarif : 7 euros.
Réservation en ligne pour les visites, les ateliers et le spectacle : https://affluences.com/fr/sites/rmn-gp/musee-national-de-prehistoire/reservation ou au 05.53.06.45.45.
MAUZENS-ET-MIREMONT. Portes ouvertes de l'atelier d'art de Dominique Sylvestre, jusqu'au 31 août de 10 h à 18 h à l'impasse des -Fours-à-Chaux, Miossac. Sur rendez-vous (deux jours avant votre visite) au 06.76.65.68.14.
SARLAT-LA-CANÉDA. Exposition *Au fil du végétal,* consacrée aux créations des élèves du bac professionnel Métiers de la couture et de la confection du lycée Léo-Ferré de Gourdon, jusqu'au 28 août à la médiathèque de Sarlat, visible mardi de 12 h 30 à 18 h 30, mercredi et vendredi de 10 h à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 17 h 30. Entrée libre.



Les chants corses avec le chœur de Sartène vont résonner dans la cathédrale de Périgueux, le 17 juillet à 20 h 30. *Chœur des Hommes Sartène*

PÉRIGORD POURPRE

EYMET. Exposition fresque *Le mythe de Marsyas* de Christophe Ossard jusqu'à fin décembre (prolongation de l'exposition) dans le hall de L'Eden.
- Exposition photo *Bruissement d'Elles* par Laurence Lumbroso jusqu'au 26 juillet à la Galerie Bertholino. Entrée libre.
- Brocante et tombola au profit d'une association, le samedi 18 juillet de 10 h à 16 h au Temple. Entrée libre. Information : 07.85.26.15.45.
- Exposition peinture d'Hervé Renoult, du 20 au 26 juillet de 10 h à 19 h à la salle Cadix. Entrée libre.
- Exposition sculpture et peinture de C. Jacomet et A.-M. Chasson, du 20 au 26 juillet de 10 h à 18 h 30 à la salle Jeanne-de-Toulouse. Entrée libre.
- Expo-vente au profit de la Sauvetat Féminines FC, du 21 au 25 juillet au Temple du 21 au 25 juillet de 14 h à 16 h (les 23 et 25 juillet de 10 h à 16 h). Vente le 25 juillet à 17 h.
- Apéro Cadix animé par le Comice agricole au Jardin Cadix, le jeudi 23 juillet à partir de 19 h. Restauration, bar à vins, musique.
MONPAZIER. Festival du Théâtre du roi de cœur, *Tartuffe,* le dimanche 26 juillet à 20 h au Théâtre de Verdure (repli à la salle des fêtes). Tarifs : 10 euros, étudiant 5 euros, enfant moins de 15 ans : gratuit. Renseignements : 06.08.25.61.76.
ST-AVIT-SÉNIEUR. Exposition *Entre ciel et mer* de Dominique Sylvestre, du 21 juillet au 2 août à la salle du Presbytère haut. Vernissage le 21 juillet à 17 h.
ST-MÉARD-DE-GURÇON. Soirée musique de chambre : *Passions romantiques* avec Constance Ronzatti, violon, Armance Quéro, violoncelle et Olivier Peyrebrune, piano, le vendredi 17 juillet à 19 h 30 à l'église. À noter : répétition ouverte au public et gratuite à 11 h 30 (entrée libre).
- Soirée opéra : *Comme un air de Traviata* (extraits) de Giuseppe Verdi avec la participation de Caroline Blanpied, soprano, Mathys Lagier, ténor, Pierre-Yves Pruvot, baryton, Romain Vaille, pianiste et de la chorale Vox Vivace de Saint-Méard-de-Gurçon, le samedi 18 juillet à 19 h 30 à l'église. À noter : répétition ouverte au public et gratuite à 11 h 30 (entrée libre).
Tarifs concerts : plein 20 euros, réduit 12 euros. Gratuit moins de 10 ans ; pass festival : plein tarif 35 euros, réduit 20 euros, gratuit moins de 10 ans. Réservation : https://www.billetweb.fr/l-te-de-musiques-en-montravel-2026 ou billetterie ouverte 1h avant le début de chaque concert devant l'église.

PÉRIGORD VERT

Étouars. 13e festival Forges et Métallurgie, les samedi 25 et dimanche 26 juillet à partir de 10 h à minuit le samedi et de 10 h à 18 h le dimanche sur le site de l'association 3F3M. De nombreuses animations, ateliers, 40 exposants et artisans... Buvette et restauration sur les deux jours. Entrée : 1 jour 3 euros, 2 jours 5 euros, entrée gratuite pour les moins de 16 ans.
RIBÉRAC. Exposition photos et peintures de Jeanne Frédac, *Ce qui demeure, ce qui devient* du 15 juillet au 16 août du mercredi au dimanche de 10 h à midi et de 14 h à 18 h à la collégiale Notre-Dame de Ribérac. Vernissage le vendredi 16 juillet à 18 h. Tél. 05.24.14.00.68 ou centre.culturel@mairie-riberac.fr
ST-MÉDARD-D'EXCIDEUIL. Promenade-découverte dont le thème est *Écouter-voir* au jardin d'hélys-œuvre, le samedi 1er août à 15 h avec Alain Piot di Massimo. Le jardin d'hélys-œuvre est ouvert au public tous les jours de 15 h à 19 h en accès libre. Sur inscription obligatoire au 06.95.02.48.88 ou par courriel : alainpiotdimassimo@orange.fr.

Offices religieux

PÉRIGORD NOIR
Les Trois-Ermites-en-Terrassonnais. Samedi 18 juillet : 18 h 30 à Villac. Dimanche 19 juillet : 11 h à l'abbaye St-Sour.
N.-D.-de-Capelou. Samedi 18 juillet : 18 h 30 à Mazeyrolles et à Siorac-enPérigord. Dimanche 19 juillet : 9 h 15 au Bugue, 11 h à Belvès et à St-Cyprien.
St-Éloi-des-Forges. Dimanche 19 juillet : 9 h 30 à St-Agnan.
St-Pierre-de-Vézère. Samedi 18 juillet : 18 h 30 à Thenon. Dimanche 19 juillet : 9 h 15 à Rouffignac, 11 h à Montignac.
St-Sacerdos-en-Périgord-Noir. Samedi 18 juillet : 18 h 30 à Carsac et à St-Geniès. Dimanche 19 juillet : 10 h 30 à Cénac, à St-Julien-de-Lampion, à Salignac-Eyvigues (kermesse), à St-Sacerdos, 18 h 30 à Temniac.
PÉRIGORD VERT
N.-D. des Hauts-de-l'Isle. Samedi 18 juillet : 18 h à Sarrazac. Dimanche 19 juillet : 10 h 30 à Notre-Dame du Mont-Carmel à Miallet.
St-Éloi-des-Forges. Dimanche 19 juillet : 11 h à Excideuil.
St-Jean-Baptiste-de-Dronne. Samedi 18 juillet : 18 h à Tocane-St-Âpre. Dimanche 19 juillet : 10 h 30 à Ribérac.

État civil

PÉRIGORD BLANC
Naissances du 26 juin au 8 juillet : Éva Veyssière (Montrem), Alba Fonmarty (Trélissac), Aria Lamiraud (St-Germain-et-Mons), Eliann Collilieux (La Chapelle-Gonaguet), Noé L'Humbert (Périgueux), Ambre Droillard (Négrondes), Basile Rouhaud (Chancelade), Maé Vandestoke (La Douze), Gabin Loseille (Bassillac), Kayïs Negrier (Chancelade), Thalya Caminade (La-Roche-Chalais), Éléna Bittiger (Coursac), Lilwenn Bouvier Briot (Négrondes), Noé Mikalef Mercier (St-Chamassy), Giulia Delage (Biras), Oscar Boin (St-Pardoux-la-Rivière), Alice Bitaud Regerat (Nontron), Éloïse Simon Montariol (Carsac-Aillac), Clara de Chabaneix du Chambon (St-Germain-et-Mons), Sören Chabanon Parise (St-Astier), Aimé Caux (Périgueux), Liyana Maoudjoudi (Thiviers), Kimbangu N'Guita (Périgueux), Lola Sautier (Peyzac-le-Moustier), Milo Archat (Ribérac), Augustin Monteil (Ste-Trie), Lyam Tartas (Savignac-les-Eglises), Lou Vaudel (Condat-sur-Trincou).
Mariages des 3 et 4 juillet : Elsa Decker et Amar Kujovic ; Claire Stuart et Liam french.
PÉRIGORD POURPRE
Naissances du 26 juin au 5 juillet : Bonnie Garcia Boudié (Campsegret), Madeline Poirot Buil (Monestier).
Mariages du 26 juin au 5 juillet : Soraya Bentrioua (directrice auto-école, Bergerac) et Alain Rudniski (électricien artisan, Bergerac) ; Margaux Leclercq (avocat, Bergerac) et Amaury Hugues (ingénieur, Bordeaux).
Décès du 26 juin au 5 juillet : Jean-Luc Laplacette (67 ans, Gineste), Monique Jeanneau (77 ans, Bergerac), Jeanine Cavaillé (89 ans, Bergerac).

Offices religieux

PÉRIGORD BLANC
N.-D.-de-l'Assomption-en-Montponnais. Samedi 18 juillet : 18 h 30 à Eygurande. Dimanche 19 juillet : 9 h 30 à Montpon.
Ste-Thérèse-du-Manoire. Samedi 18 juillet : 18 h 30 à Boulazac Bourg. Dimanche 19 juillet : 10 h 30 à St-Georges.
St-Front-St-Étienne. Samedi 18 juillet : 18 h 30 à St-Martin. Dimanche 19 juillet : 9 h 30 à Chamiers, 11 h à St-Front et au Toulon, 18 h 30 à St-Étienne-de-la-Cité.
St-Jean-en-Pays-Vernois. Dimanche 19 juillet : 10 h 30 à Vergt.
St-Vincent-sur-Beauronne. Samedi 18 juillet : 17 h 30 à Château-l'Évêque, 18 h 30 à Chancelade. Dimanche 19 juillet : 10 h 30 à Chancelade et à Champcevinel.
PÉRIGORD POURPRE
St-Front-lès-Cadouin. Dimanche 19 juillet : 11 h à Lalinde.
Ste-Marie-en-Périgord-Foyen. Samedi 18 juillet : 18 h 30 à Razac-de-Saussignac.
St-Jacques-en-Bergeracois. Samedi 18 juillet : 18 h 30 à Beleymas, au Monteil et à Maurens. Dimanche 19 juillet : 9 h à La Madeleine, 10 h 30 à Notre-Dame, 11 h à Villamblard, 18 h 30 à St-Jacques.
St-Martin-des-Vignes. Samedi 18 juillet : 18 h 30 à Monbos. Dimanche 19 juillet : 9 h 30 à Issigeac, 11 h 15 à Eymet.

Culture

Chez nos amis du Pays Basque & du Béarn

DELICI Destination, une marque sans frontière pour un tourisme durable

Les exemples de collaboration transfrontalière souvent financés en partie par l'Union européenne sont légion. Parmi les dernières concrétisations, la marque DELICI Destination née d'une conviction forte : la gastronomie est aujourd'hui un moteur d'attractivité territoriale, culturelle et émotionnelle.
Après GATURI 1 en 2021 (projet Interreg Poctefa concernant France, Espagne et Andorre) le projet GATURI 2 se propose de créer une marque capable de connecter les voyageurs, les territoires et les talents culinaires autour d'expériences gastronomiques uniques.
DELICI ne se contente pas de promouvoir une destination. Elle raconte une histoire, valorise des savoir-faire et crée du lien entre les cultures. La communication est lancée pour promouvoir les producteurs, les restaurateurs et les circuits gastronomiques transfrontaliers entre le Pays basque français, la Navarre et le Béarn.
DELICI Destination c'est :
L'excellence gastronomique
L'authenticité des territoires
L'expérience immersive
GATURI 2 est un projet de coopération européenne visant à renforcer le tourisme gastronomique comme levier de développement durable. Il s'inscrit dans une dynamique de valorisation des identités locales et de soutien aux acteurs du territoire.
Objectifs :
Structurer une offre gastronomique différenciante Favoriser l'innovation touristique Renforcer la visibilité internationale.
Les producteurs et restaurateurs de Navarre, Pays basque français et Béarn investis dans DELICI Destination partagent tous des valeurs de durabilité, responsabilité et excellence, en impliquant un maximum l'ensemble de la chaîne de valeur « de la ferme à la table » (producteurs, restaurateurs, hôteliers et acteurs touristiques). Ils s'engagent à répondre à 3 grands principes :

Circuits courts et commercialisation locale

Le programme encourage le lien direct entre restaurateurs et producteurs locaux pour favoriser l'utilisation de produits locaux et de qualité, soutenir l'économie locale et les filières agricoles, réduire l'empreinte carbone, renforcer la visibilité des producteurs et des savoir-faire du territoire.

Durabilité environnementale et sociale

Les bonnes pratiques valorisent les démarches responsables, notamment la gestion durable des ressources et des déchets, l'intégration de pratiques respectueuses de l'environnement, les initiatives ayant un impact positif sur le tissu social local.

Accessibilité du tourisme

Le programme promet un tourisme inclusif visant à améliorer l'accessibilité des lieux et des expériences touristiques, former les professionnels pour accueillir tous les publics dans de bonnes conditions. Ces bonnes pratiques ont pour objectifs de diffuser des modèles reproductibles dans les secteurs de la restauration et du tourisme accélérer la transition vers un tourisme durable et inclusif, renforcer l'attractivité gastronomique internationale du territoire, structurer une destination cohérente autour de la qualité et de l'authenticité locale.
DELICI Destination propose une sélection d'expériences uniques dont des parcours gastronomiques. Chaque expérience est conçue pour être authentique, durable et mémorable ! Les circuits proposés par DELICI Destination invitent à une immersion complète au cœur des territoires du Pays basque français, de la Navarre et du Béarn, en combinant découverte, gastronomie et authenticité. Pensés comme de véritables expériences, ils permettent d'explorer une destination dans toute sa richesse, en reliant savoir-faire locaux, paysages emblématiques et patrimoine culturel. DELICI Destination propose une véritable invitation à voyager autrement, en prenant le temps de découvrir, goûter et ressentir l'essence d'un territoire.
Les idées de circuits sont à retrouver sur delicidestination.com/fr



Navarre, Béarn, Pays Basque nord, trois entités, une destination transfrontalière *DR*


Stade San Mamés de Bilbao *DR*

Le Mondial 2030 au Pays Basque Sud ?

Les clameurs de la 23e édition Mondial 2026 organisées au Canada, Mexique et Etats-Unis pas encore tues, la compétition se terminant le 19 juillet, les regards se projettent déjà sur celle de 2030. Les grandes lignes sont déjà bouclées ou presque depuis 2024, avec comme pays hôtes l'Espagne, le Portugal et le Maroc. Onze villes espagnoles sont pressenties pour accueillir de nombreuses rencontres. La Communauté autonome basque, les députations (provinces), les villes de Bilbao et Donostia/San Sebastián ont présenté à la FIFA une candidature commune où pourraient se jouer jusqu'à quatre rencontres. Les stades de San Mamés et d'Anoeta pourraient accueillir ainsi chacun deux rencontres.
Cela sera-t-il accepté par la FIFA, dont certaines exigences, notamment en matière d'exclusivité commerciale, d'organisation urbaine et de mobilisation des infrastructures entrainent des conséquences disproportionnées pour les territoires concernés. Bilbao et Donostia/San Sebastián n'entendent pas sacrifier leurs propres agendas sportifs et culturels, ni le bien-être de la population.
Cette initiative intervient alors que l'organisation du Mondial connait des difficultés, des villes comme Malaga et La Coruña ayant fait part du renoncement à leur candidature initiale. La liste définitive des villes d'accueil espagnoles est attendue en fin d'année.

Manex BARACE(clp)



DELICI Destination, des itinéraires gastronomiques transfrontaliers *DR*

Tourisme

Direction le Bassin d'Arcachon pour une randonnée tranquille et reposante.

De la Teste à Arcachon, sur le chemin des tuberculeux

Il est pratique le parking à proximité de la Cabane à Pinpin à la Teste de Buch. C'est là, le départ de la promenade pour personnes âgées en direction d'une ville de personnes âgées, que je m'apprête à faire. Le port ostréicole fondé avec la création d'un chenal en 1840 coupe le pré-salé en deux. Ici, venait brouter le bétail. C'est par l'ouest, que le sentier débute. On longe les cabanes à huîtres, quelques panneaux retracent l'histoire de l'ostréiculture, reviennent sur différentes crises du secteur et rappellent qu'en 1965, les ostréiculteurs ont manifesté en pinasse contre la création d'un derrick pétrolier sur l'île aux oiseaux posée au milieu du Bassin... L'affichage n'a pas été mis à jour et la crise de janvier 2024 - durant laquelle les coquillages ont été contaminés par les excréments issus du débordement du réseau d'eaux usées - n'est pas mentionnée.
Depuis la digue, on observe sur la gauche le pré immergé, alors que sur la droite, le paysage s'ouvre vers la mer avec la pointe de l'Aiguillon. On passe l'écluse et le sentier débouche avenue du Général Leclerc. C'est tout de suite moins bucolique... Arrivé au parasol en béton de la rôtisserie Gus, on suit la direction du club des aquariophiles du quartier du Lapin blanc pour retrouver le bord de l'eau. On remonte vers la pointe marquée par le « paquebot » que l'on contourne en passant par la plage. Du sable, des annexes et l'on arrive au port d'Arcachon. Du regard, au milieu des pinasses, on cherche les rares corsaires qui flottent encore. Ces petits bateaux de croisière de 5,50 m, dessinés par Jean-Jacques Herbulot et dont les 16 premiers modèles ont été construits par le Chantier Bonnin de Lormont.
Leur faible tirant d'eau était particulièrement adapté à la navigation sur le Bassin.
Un peu plus loin, on emprunte la promenade en bois flambant neuve. Deux pistes (une piétonne et l'autre cyclable), semblent suspendues au-dessus du sable. Elles longent les immondes résidences du front de mer et auraient pu passer devant la villa Salesse. Blanche, construite en 1854 dans un style colonial typique de l'époque avec son péristyle en fonte, la bâtisse aurait accueilli pendant la seconde Guerre Mondiale Salvador Dali et Gala, ainsi que Marcel Duchamps. Un morceau d'histoire démoli 170 ans plus tard, après son rachat par le maire Yves Foulon et son demi-frère Roger Padois. Un sujet inflammable dans la commune...
Voilà la grande roue et la jetée d'Eyrac, début de la promenade en dur arcachonaise. On zigzague dans la foule jusqu'à la jetée Thiers, on sourit en regardant la baleine et on grimace devant la petite fille aux ballons rouges.
Il est temps de rentrer dans la ville et de déguster ce que des sources bien informées considèrent comme « la meilleure crêperie d'Arcachon » : la cabane du Breton. Une escale salée avant de reprendre la route qui monte vers le parc mauresque (les moins mobiles prendront l'ascenseur) où aucun brin d'herbe ne dépasse.
Dès la sortie du parc, on emprunte une allée faite des gros galets, puis une passerelle et enfin l'observatoire Sainte Cécile qui surplombe la ville d'hiver. L'ensemble aurait été conçu pour les locataires tuberculeux des chalets de ce quartier qui pouvaient ainsi, comme le préconisait le traitement, prendre l'air de la forêt au terme d'efforts raisonnables. Au sommet de la tour dont la légèreté peut impressionner les plus soumis au vertige, le paysage se dévoile entre mer, forêt et constructions des années 70. Sommet et point culminant de la balade, il est temps de redescendre sur terre et au bord de mer que l'on retrouve en passant par le centre-ville de la commune. Le retour se fait par le même chemin à l'exception d'une petite variante par l'église Saint Ferdinand à Arcachon et par un sentier qui traverse les prés-salés, à ce moment, totalement vidés...


Marée descendante dans les prés-salés. *Ph Ugo Amez*

Ugo AMEZ

Distance : 13 km
Durée : 2h44

Patrimoine

À la découverte du Sentier du résinier de Cugnes

BISCARROSSE

Il est à Biscarrosse Plage, un site remarquable que tout estivant doit découvrir pour se plonger, le temps d'une balade familiale, dans le vécu typique des gemmeurs des Landes Océanes de jadis. C'est le Sentier du résinier de Cugnes, qu'animent les Gascons de Biscarrosse où ses ambassadeurs passionnés de la culture et des traditions landaises font revivre le quotidien des résiniers d'autrefois, sur ce parcours en pleine pinède en y reproduisant les gestes quotidiens des anciens ouvriers de la sylve côtière. Tous les mercredis de 9 h 30 à 13 heures, les bénévoles accueillent des individus, des familles et des groupes de vacanciers pour les renseigner grâce à leurs explications, leurs récits et leurs démonstrations vivantes autour des pratiques de la gemme sur le tronc d'un pin et sur la chasse aux pièges, au bûcheronnage, sur les fours à goudrons d'antan, le tricot, la vannerie, le tissage au rouet traditionnel... Un tunnel dissimule la palombière cachée sur le circuit et les 2 ruches (caounes) primitives que



Les visiteurs à l'écoute d'un bénévole des Gascons de Biscarrosse à Cugnes. *Dominique BOUDET (clp)*

l'apiculteur Marcel Touzet cajole particulièrement. Les conteurs adorent narrer leurs anecdotes en « parla neugue », l'occitan qu'enseigne Josette Bégué, la présidente des Gascons. Après les étapes apéritives sur le Sentier du résinier où l'on vous apprend tout sur la faune et la flore du cru, vous êtes invités à la Cabane de Cugnes, authentique masure de résinier conservée dans son décor originel et protégée par l'ONF, et vous êtes immergé dans le rude et précaire quotidien des *Arrosinéirs de la Ma Grana* (les Résiniers de la Grande Mer). Vous saurez alors comment vivaient les aïeux des Biscarrossaises et des Biscarrossais. Informations, réservations et inscriptions à l'Office de Tourisme des Grands Lacs.

Dominique BOUDET (clp)

Tél. : 05.58.78.20.96. Courriel : biscagrandslacs.com

Inauguration

Un nouveau club house pour la pétanque des Cols verts



La coupure du ruban symbolique inaugurant le nouveau club house du boulodrome. *René Martin*

BISCARROSSE

Soixante-deux ans d'histoire relient les 125 licenciés de la Pétanque des Cols Verts à leurs pionniers à l'origine du Club, fondé par André Darche et l'abbé Jean-Baptiste Lapeyre et leurs successeurs qui ont laissé leur patte dans sa vie sociale et sportive tels que Christian Vouters, Alain Dubos, Jamel Azzoune, et Michel Belliard.
Cette belle longévité a été mise à l'honneur le samedi 11 juillet par Hélène Larrezet, maire de Biscarrosse, venue inaugurer le flambant neuf club house du boulodrome de la pétanque des Cols verts en compagnie de sa présidente Catherine Dupuis.
La municipalité a engagé 200.000 euros dans cette belle réalisation où l'espace et l'esthétique ont été pensés pour optimiser la convivialité et qui accueillera aussi le Biscarrosse Olympique Cyclotourisme. Le club de la pétanque des Cols verts rayonne grâce à la participation de tous ses sociétaires très investis dans les 10 concours départementaux annuels et le concours hebdomadaire de chaque lundi.
Un succès qu'a salué Maryse Chot la présidente du district de Haute-Lande, représentant la fédération départementale de la pétanque.

Dominique BOUDET (clp)

Biodiversité

Une action de protection du balbuzard pêcheur

BISCARROSSE

Comme l'an passé en cette même période, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) est intervenu sur le Groupement Forestier du Born pour procéder au baguage de trois jeunes balbuzards pêcheurs, espèce de rapace diurne protégée appréciant les étangs landais et particulièrement la lagune domaniale propriété de Frédéric Dantin. Maarten Doalmejres, grimpeur-arboriste professionnel a escaladé le pin où nichent à sa cime les juvéniles et il les a descendus enroulés dans une serviette jusqu'au pied de l'arbre où les agents de l'OFB les ont mesurés, pesés et bagués. C'est de ce même nid que deux oisillons sont nés de la même femelle balbuzard en 2025. Quelques jours plus tard après cette délicate opération, toute la famille balbuzard qu'observent les gardes particuliers Jean-Marc Bonnardel et Thierry Gomez s'est envolée vers le Sud. Le baguage généralisé du balbuzard au plan national permet de recenser et de suivre les pérégrinations des migrateurs qui reviennent fidèlement sur leurs lieux de reproduction et de sauvegarder la population et les biotopes naturels où vit ce grand et majestueux oiseau.

Dominique BOUDET (clp)



Les agents de la police de l'Environnement ont procédé au baguage des jeunes balbuzards pêcheurs. *Dominique BOUDET (clp)*

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS GASCOGNE-PÉRIGORD

Agenda

Messes du vendredi 17 au dimanche 19 juillet

MIMIZAN

• **Vendredi 17 juillet :** 10 h 30-11 h 30 : confession ou rencontre avec un prêtre a l'église de Mimizan bourg. Adoration du Saint-Sacrement. 16 heures : messe à l'Ehpad Le chant des pins.
• **Samedi 18 juillet :** à 19 heures, messe à Contis : Famille Labat.
• **Dimanche 19 juillet :** à 9 heures, messe à Sainte-Eulalie-en-Born : André Tomyn. 11 heures : Messe à Mimizan Plage : Liliane, Jean-Jacques et Pierre Delest.
A rejoint la Maison du Père : Laurent Deuffic à Mimizan.
Paroisse Saint Joseph du Born - 1 rue de Galand – 40200 Mimizan - Tél. 05.58.09.00.31 - Mail : psjb@free.fr
Père Olivier Dobersecq, curé : Tél. 07.67.20.43.23 - Site internet de la Paroisse : https://born.diocese40.fr/

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRETIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

24 : Espace 23 - 23 rue Gambetta, BP 40102 - 24004 Périgueux Cedex
40 - 47 - 82 : 6 rue Pierre et Marie CURIE, CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction24@courrier-francais.fr - 05 53 09 03 63
redaction40@courrier-francais.fr - a.massias@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret
Rédactrice départementale : Audrey Massias et Patricia Carrizay.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 1122 C 92913 / 1127 C 92915 / 1127 C 92916 / 1127 C 92917
ISSN : 2101-9932 / 3099-7070 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60 % de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Sport

L'AFIM de Mézos mise sur l'avenir



Le bureau de l'association familiale de mézos *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



A G de famille inter municipale *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MÉZOS

L'Association Familiale Intercommunale de Mézos a tenu son assemblée générale fin juin en présence de Xavier Poudenx, conseiller municipal délégué, représentant le maire de la commune Yoan Ventura-Diaz. Le président accueille le public, le remercie de sa présence puis présente l'ordre du jour. Il donne ensuite la parole à la trésorière qui présente, en les détaillant, les trois rapports financiers 2025 ainsi que les budgets prévisionnels 2026. Ils sont approuvés à l'unanimité. Le secrétaire donne ensuite lecture des activités 2025. Concernant la section Tennis de Table, malgré des problèmes de salle (entraînements et tournois), les résultats sont satisfaisants dans l'ensemble. Plusieurs équipes D1, D2 et D3 ont participé, avec succès, à des tournois départementaux, notamment les féminines. Remercions au passage Sylvain Zago, animateur infatigable de la section. Le secrétaire donne quelques informations sur les effectifs et sur la vie de l'association en plein développement : participation des adhérents au Téléthon, à la Fête de la musique en partenariat avec MCP, ou encore vente des chocolats de Noël. Le président Jean-Marie Dubroca présente ensuite la section Pilates dont les activités sont en plein essor, grâce à Quitterie, professeure compétente et à l'écoute des quarante-huit pratiquants. Ces résultats remarquables ont conduit Quitterie à s'orienter vers un domaine plus perfectionniste répondant au besoin des plus fragiles, par la pratique adaptée du sport, des activités physiques et du travail de la mémoire. Ce projet, longuement étudié et nommé Sport et Santé, devrait voir le jour en septembre 2026. Le président remercie la section et en particulier Quitterie pour son accompagnement des pilateuses et des pilateux.

L'élection du tiers sortant se déroule ensuite : trois membres sont réélus ; Florence Charreyre est élue. Le président prend ensuite la parole pour évoquer les difficultés rencontrées. Pour la section Tennis de Table, l'année 2025 a été difficile, en partie à cause des travaux de rénovations du Foyer Rural. Après plusieurs réflexions, et sur suggestion, la municipalité a proposé pour les entraînements le local de l'ancien Grenier de Mézos, moyennant quelques menus travaux. Pour les tournois, le président remercie le club de Mimizan qui a accepté de partager sa salle.

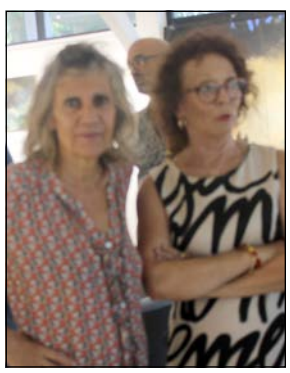
Prochainement, le Foyer Rural sera de nouveau utilisable. Le président souhaite qu'un local unique de stockage des matériels soit attribué à la section. Il souhaite également que la nouvelle municipalité étudie un projet afin de réaliser un espace dédié à la section, afin qu'elle continue à progresser dans de bonnes conditions. C'est en 2004 que l'AFIM a créé cette section qui , depuis, a évolué pour atteindre le niveau départemental.

Le président adresse ses remerciements aux adhérents de l'association qui participent aux activités de l'AFIM. Il laisse ensuite le soin au représentant du maire de conclure cette assemblée générale. Ce dernier témoigne de son plaisir d'assister à cette assemblée et de représenter le maire et le conseil municipal. Il « *salue le travail formidable accompli par l'AFIM* », soulignant que les activités de l'association font vivre le village en invitant ses habitants aux événements sportifs ou culturels. « *La municipalité et son maire restent à vos côtés et vous pouvez compter sur leur soutien pour l'avenir. Je vous souhaite une bonne année associative 2026* », conclut-il.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Culture

Isabelle Malmezat expose ses peintures à l'Airial Galerie



Isabelle Malmezat et Pascale Beaudet au vernissage de l'exposition. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Exposition à l'Airial galerie. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

La peintre Isabelle Malmezat s'expose à l'Airial Galerie jusqu'au 29 août. Une exposition conçue comme un voyage aux confins de l'intime, là où la peinture flirte avec le tréfonds de notre inconscient. Guidée par une maîtrise chromatique fascinante, le réel s'efface sur ses toiles au profit de paysages intérieurs habités de silhouettes vaporeuses, de traces charnelles et de blessures sublimées. Ses créatures fragiles, presque spectrales, semblent naître et renaître du néant, flottant avec une grâce infinie entre ombre et lumière. Le travail d'Isabelle Malmezat célèbre les manques et la précarité de l'être humain pour en faire jaillir une indestructible poésie. Une proposition artistique vibrante et habitée, qui promet de bousculer vos sens et de laisser une empreinte durable dans votre imaginaire.

Issue d'une famille de musiciens, Isabelle Malmezat évolue dans un contexte artistique intense où peinture, dessin, musique, photo et toute autre forme d'art constituent le quotidien. Son parcours est jalonné d'expériences diverses : rencontres, voyages, musiques. Après avoir pratiqué différents métiers, la peinture commence à prendre une réelle importance dans sa vie jusqu'à devenir essentielle. Elle décide alors d'en faire son métier et d'en vivre pleinement.

Il n'y a pas d'influence spécifique dans la peinture d'Isabelle. Il s'agit plutôt d'un cheminement intérieur qui amène une perte de repère nécessaire pour découvrir le geste, l'impression, la ligne, la couleur et suivre ce chemin créatif qui la guide. Elle se sert de la peinture pour retrouver la liberté et dire l'indicible, pour se découvrir et se surprendre. Pour elle, la peinture est la plus simple façon de s'exprimer.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Culture

Mouv' festival : la culture urbaine fait son retour



Le skatepark en démonstration *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

Organisé par le service jeunesse et des jeunes mimizannais, le Mouv' festival a proposé de nombreuses animations gratuites au skatepark de Mimizan-Plage le samedi 11 juillet, avant une soirée de concerts à la chapelle à la Mer. Les animations étaient proposées gratuitement à partir de 11 heures : chasse au trésor, course au pumptrack, démonstration de skate, tournoi de streetball, graffiti, tatouages éphémères, jeux avec As2pick et une nouvelle animation avec un Jam Contest by Bordeaux Skate Culture. La banda El Pafin'Hot band a animé le déjeuner en musique. En soirée, dès 19 heures, une scène ouverte s'est tenue à la chapelle à la Mer, suivie d'un concert des groupes Hide the sun et Les Tulipes. La restauration sur place a été assurée par un food truck et la buvette tenue par la classe des 20 ans.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Musique

Trompette et orgue en concert à Mimizan-bourg



Laurent Jammes et Blandine Piccinini eu duo *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

Les Amis de l'orgue ont organisé un concert exceptionnel samedi 11 juillet 2020, avec Laurent Jammes à la trompette et Blandine Piccini à l'orgue en l'église Notre-Dame à Mimizan-bourg. Laurent Jammes, le trompettiste, a découvert son instrument dès l'âge de sept ans, puis il a étudié à l'école de musique d'Agen, avant de rejoindre le conservatoire de Toulouse. En 2001, il obtient son 1er Prix à l'unanimité. Commence alors une carrière professionnelle au sein des Pistons flingueurs et dans diverses formations, allant des ensembles de variété au big band, au Brass band et aux ensembles classiques tels que l'Orchestre de la musique des parachutistes de Toulouse. Aujourd'hui, il enseigne dans des écoles de musique de la région toulousaine. En 2022, il débute une collaboration avec l'organiste Blandine Piccini, qui est une organiste classique française active dans le domaine de la musique sacrée et des concerts. Dès son plus jeune âge, Blandine Piccinini a démontré un talent précoce, devenant titulaire de l'orgue de l'église Saint-Charles de Marseille à l'âge de quinze ans. Ce poste lui a permis de se familiariser avec des instruments historiques, notamment ceux conçus par des facteurs d'orgue renommés. Elle est aujourd'hui titulaire de l'orgue de la Croix-Daurade à Toulouse, où elle continue d'exercer ses fonctions. Sa carrière s'est développée à travers de nombreux concerts en France, souvent organisés par des associations dédiées à la musique d'orgue. Blandine Piccinini contribue également à la promotion de la musique classique en participant à des festivals et des événements culturels, favorisant ainsi l'accès du public à ce patrimoine musical. Son travail met en valeur l'orgue comme instrument central de la tradition musicale française, en soulignant son rôle dans les contextes religieux et laïcs. Ils ont interprété plusieurs œuvres en duo : *Sarabande* de George Friedrich Haendel, *Concerto en ré Majeur* de Télémann, *Fugue en sol majeur* de Reincken et *Consolations* de Franz Liszt ; en deuxième partie : Sebastien Bach, Dietrich Buxtehude, Georg Friedrich Haendel, Vincent Lubeck et un *Ave Maria* de Giulio Caccini. Un programme mettant à l'honneur la richesse et la puissance de ces instruments.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Association HeliotrOPÉRA

Récital lyrique par Katherine Arriola et Fabien Prou



La soprano Katherine Arriola et le pianiste Fabien Prou. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

Les amateurs d'art lyrique vont être comblés. L'association HeliotrOPÉRA, organise deux concerts. Le premier aura lieu le samedi 18 juillet à 16 heures en l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Pont-du-Casse. Le second se déroulera le dimanche 19 juillet à 16 heures, en l'église Saint-Sernin d'Artigues de Foulayronnes. Lors de ces deux rendez-vous sera présenté le concert *Salve Regina* pour soprano et piano, interprété par la soprano Katherine Arriola et le pianiste Fabien Prou.

Ce récital lyrique propose une sélection d'œuvres sacrées composées entre la période baroque et le XX□ siècle, avec le *Salve Regina* de Giovanni Battista Pergolesi comme fil conducteur du programme. Le concert comprend également une sélection d'extraits du *Stabat Mater* du même compositeur, le motet *Nulla in mundo pax sincera*, d'Antonio Vivaldi, des airs du *Messie*, de Georg Friedrich Händel ainsi que des mélodies de Franz Schubert, Max Reger et Joaquín Nin.

Le programme réunit des œuvres chantées en plusieurs langues, des traductions en français seront projetées afin de faciliter la compréhension des textes et d'enrichir l'expérience du public.

Ce concert organisé par HeliotrOPÉRA, est une jeune association ayant pour vocation de promouvoir l'art lyrique à travers des concerts de proximité, interprétés par des musiciens professionnels dans différents lieux du Lot-et-Garonne. Le tarif d'entrée est fixé à 10 euros pour le public général. L'entrée est gratuite pour les moins de 18 ans.

Ch. H. (clp)

Western dance Foulayronnes

Patricia Rouch nouvelle présidente

FOULAYRONNES

Elle l'avait annoncé, ça a été officialisé lors de l'assemblée générale du lundi 22 juin. Corinne Perobe a décidé de se retirer de la présidence de Western dance Foulayronnes, l'association de country qu'elle a créé avec Bertrand en 2010. Un long bail de seize ans ayant commencé dans la salle des fêtes d'Artigues. Pour cette première, la salle était bondée. Il y avait tellement de monde qu'il était bien difficile pour les amateurs des danses en ligne de pouvoir évoluer sur la piste. Jean-Michel Drapé, le maire de l'époque avait dû revoir sa copie en attribuant la salle des fêtes à Western dance le lundi. Depuis, ce lieu est un rendez-vous hebdomadaire où les enseignantes Anita et Isabel prodiguent les cours et précieux conseils. Le maire actuel Bruno Dubos fait participer aussi lors de la fête communale, Western dance avec des démonstrations. Les élues Nadège Mairal et Michelle Comba étaient présentes pour le changement de présidence.



(de g à d) Corinne Perobe, transmettant la présidence à David et Patricia Rouch. Photo Ch. H. *Ch. H. (clp)*

Une ambiance conviviale

La convivialité, c'est ce qui a décidé Patricia et David Rouch respectivement présidente et président adjoint de rallier de rejoindre le club affilié à la Line dance académy de Mirande : « *Nous allions à Mirande ensemble. Nous sommes partis de 0. Nous étions débutants lorsque la Covid est arrivée. Ça a stoppé puis nous sommes repartis. Nous habitons Bon-Encontre. Ce qui nous a décidés de venir ici, outre la proximité, c'est l'ambiance, la convivialité, la bienveillance et l'écoute avec des profs sympathiques ainsi que leur patience pour nous apprendre* », résument-ils. Quant au choix de prendre la présidence il est clair : « *Nous avons appris le souhait de Corinne de passer la main. Il n'y avait personne pour prendre la suite nous avons répondu tout de suite pour lui succéder. Ce serait dommage qu'un tel club disparaisse* ».

Corinne Perobe reste dans l'association devenant présidente d'honneur. La reprise est prévue le lundi 21 septembre pour les débutants. Le club participera au Forum des associations du dimanche 12 septembre. Le nouveau bureau est le suivant : Présidente d'honneur : Corinne Perobe. Présidente : Patricia Rouch ; Président-adjoint : David Rouch. Trésorière : Sandrine Miozzo ; Secrétaire : Isabel Goncalvez.

Ch. H. (clp)

École associative

MusiquEnvie a clôturé sa saison en beauté



Les élèves des percussions sont montés sur scène en jouant les morceaux appris. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

MusiquEnvie a terminé sa saison en beauté. L'école associative d'enseignement artistique s'est retirée en douceur avec son gala de danse dans le Galion, le dimanche 21 juin. Un centre culturel affichant pratiquement complet. Cet après-midi fut marqué par l'émouvant départ de l'enseignante Morgane Cordier, remplacée par l'élève qu'elle a formé en la personne de Mélina Danion. Ce fut un bel après-midi de danses dans tous les styles.

Le lundi 22 juin, c'était place à la section théâtre de MusiquEnvie avec le spectacle théâtre pour enfants et adolescents, avec *Je m'appelle pas*, d'après un texte d'Édouard Signolet, mis en scène par Valentin Poëy.

C'est dans l'après-midi du dimanche 28 juin que MusiquEnvie a clôturé sa saison. Dans une ambiance décontractée les élèves débutants et les plus chevronnés se sont retrouvés sur la scène du centre culturel pour se produire en public. Un moment toujours apprécié des musiciens montrant leur maîtrise des instruments. MusiquEnvie est désormais en vacances, il est toujours possible de s'inscrire en consultant le site internet Musiquenvie.com. À la rentrée, elle devrait participer au Forum des associations prévu le samedi 12 septembre.

Ch. H. (clp)

Vie associative

Une saison dynamique pour l'Amicale Laïque

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

L'assemblée générale de l'Amicale Laïque s'est tenue dans la salle du conseil mercredi 1er juillet, l'occasion de dresser un bilan particulièrement positif de la saison 2025-2026. Les élus Philippe Portella et Jean-Luc Richet étaient présents avec une trentaine de membres.

L'association rassemble aujourd'hui 41 adhérents, dont 25 participent aux activités sportives proposées dans le cadre de l'Ufolep, avec les randonnées et le yoga, tandis que 16 sont inscrits à la Ligue de l'Enseignement pour les activités culturelles : échanges de livres, bureautique, loisirs créatifs et ateliers de découverte.

Six intervenants ont présenté les temps forts de l'année, marquée par de nombreuses animations. Les bénévoles ont également poursuivi les séances de « Lecture plaisir » dans les crèches de Sainte-Colombe et d'Estillac. Les soirées organisées ont rencontré un beau succès : balade contée aux lampions avec Audrey Partinico, concert des Accordés Swing accompagné de tapas, spectacle d'Olivier de Robert, « Cathares, le destin inachevé », sans oublier l'exposition artistique des 25 et 26 avril qui a accueilli 240 visiteurs. Vingt-six artistes et artisans y exposaient leurs créations aux côtés des œuvres réalisées par les enfants de l'école et du centre de loisirs.



L'équipe de l'Amicale laïque de Sainte-Colombe. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Sur le plan financier, Josette Venancy, co-présidente et trésorière, a présenté un budget équilibré. La réunion s'est achevée par de chaleureux remerciements adressés à la municipalité pour son soutien, aux adhérents pour leur engagement, à Max pour la réalisation des affiches ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui contribuent au dynamisme de l'association.

Renouvellement du bureau

Suzy Fleury, Denise Guilhot, Brigitte Hequet et Josette Venancy, élues en qualité de co-présidentes, entourées des membres du bureau : Françoise Bozetie et Pierre Ducamp et des membres du conseil d'administration : Annie Marty, Cécile Salé, Patricia Treboute, Christine Védovato.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Mail : alstecolombe@orange.fr / Le blog : http://amicalelaiquedes-tecolombe.blogspot.com

Hommage Bernard Candelon, figure mémorielle de Sérignac-sur-Garonne, a reçu mardi 7 juillet à la Préfecture les insignes de chevalier de la Légion d'honneur des mains du Grand Rabbin de France.

Bernard Candelon élevé au rang de chevalier de la Légion d'honneur



Auprès de son épouse , du Préfet, du Grand Rabbin de France, il fait son discours *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



remise de la médaille par le Grand Rabbin de France *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

SÉRIGNAC-SUR-GARONNE

Porteur infatigable du devoir de mémoire à travers l'association Ceux de Rawa-Ruska, Bernard Candelon est une figure incontournable à chacune des cérémonies patriotiques de Sérignac-sur-Garonne et dans la région.
Mardi 7 juillet, à 15 h 30, dans le cadre solennel de la grande salle de la Préfecture, il a vécu un moment particulièrement émouvant en recevant les insignes de chevalier de la Légion d'honneur des mains de Haïm Korsia, Grand Rabbin de France.
Cette prestigieuse distinction récompense un engagement exceptionnel au service de la mémoire combattante.
Bernard Candelon a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du Président de la République du 31 décembre 2025, sur proposition du ministre des Armées et des Anciens combattants, en qualité de vice-président national et président régional d'une association mémorielle, après quarante-huit années de services.
En présence du préfet Bruno André, de sa famille, de ses amis, de nombreux adhérents des sections de l'association, Haïm Korsia a prononcé un éloge empreint d'humour, d'empathie et d'admiration. Il a salué son parcours : diplômé d'un doctorat en sciences de l'Université Paul Sabatier, exerçant des fonctions de cadre dirigeant dans une société spécialisée dans le dispositif médical en cardiologie et neurologie. Il a mis en lumière son engagement constant, ses qualités humaines et son action déterminante en faveur de la transmission de l'histoire.
Très ému, Bernard Candelon a reçu cette distinction avec humilité et gratitude.
Vice-président national de l'association Ceux de Rawa-Ruska, président de la section régionale (47, 24, 46) et responsable de la communication de l'association nationale, il joue un rôle majeur dans la préservation et la transmission de cette mémoire.
Mais au-delà, Bernard est le fils de Gabriel Candelon, ancien prisonnier du camp de représailles de Rawa-Ruska. C'est à son père, ainsi qu'à tous les anciens prisonniers de ce camp, qu'il a choisi de dédier cette médaille, donnant à cette distinction une portée profondément personnelle et symbolique.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Vie associative

Nouvelle présidence à la gym volontaire



Assemblée générale pour les bénévoles. *Paulette SIGL (clp)*

BARBASTE

Lundi 6 juillet, les adhérents de l'association de gymnastique volontaire de Barbaste ont tenu leur assemblée générale dans la salle des sports de la commune.
Les différents rapports avalisés, Marie-Claire Gourgues, qui occupe le poste de présidente depuis une trentaine d'années, a fait part de son souhait de prendre du recul.
Un nouveau bureau prend le relais avec à sa tête Sandra Beyze. Devant les membres de l'assemblée générale, elle a déroulé son programme : recruter de nouveaux participants, continuer à faire perdurer les séances d'activités physiques, synonymes de maintien en forme et de lutte contre l'isolement, et prévoir des cours adaptés à tous les niveaux.
L'association change de nom et devient Sport et vitalité de Barbaste. Après avoir chaleureusement remercié Marie-Claire Gourgues, chacun s'est donné rendez-vous pour la rentrée de septembre. Les cours se dérouleront les lundis et jeudis de 19h à 20h à la salle de l'ancienne école de Lausseignan. Renseignements au 06.07.13.77.85.

Un nouveau bureau

Le nouveau bureau se compose ainsi : présidente, Sandrine Beyze ; trésorière, Isabelle Ducours ; secrétaire, Béatrice Zambon.

Paulette SIGL (clp)

Vie associative

Inutile d'aller bien loin pour faire une belle balade

DAMAZAN

Nouvelle balade touristique et culturelle pour les motos anciennes des Rétrocyclettes du Confluen ! Le dernier dimanche de juin, 20 motos, dont la date de naissance oscillait entre 1950 et 1980, ont répondu à l'appel.
Le rassemblement pour le café-casse-croûte gascon avant le départ n'était pas trop loin de leur siège damazanais, puisque fixé à Aiguillon. Et ce sont les petites routes et hameaux de notre Communauté de communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas qui ont été l'objet de la promenade du jour, avec pour point de chute Montpezat d'Agenais, un petit village aux rues escarpées, bâti sur un promontoire. Les motards ont fait halte à midi au pied du Moulin à Vent qui déploie ses ailes sur les hauteurs.



Rassemblement des motos et des motards sous le Moulin à Vent de Montpezat d'Agenais. *Martine MICHELOT (clp)*

Reçus par David Fleury, conseiller municipal organisateur des festivités locales, l'accueil a été des plus chaleureux. L'élu a ouvert la porte du Moulin, présenté la maquette en bois du château disparu, situé jadis à l'emplacement du moulin, et narré un morceau de la riche histoire de Montpezat. Agrémenté d'une table d'orientation, le point de vue est magnifique, dominant la luxuriante vallée du Lot et la sinueuse petite vallée de la Beausse. Une route bordée de champs, de prairies et de bois a mené ensuite les Rétrocyclistes jusqu'au village pittoresque de Prayssas. Le chemin est sinueux pour atteindre ensuite Port-Sainte-Marie et la plaine de Garonne, afin de rejoindre leur point de départ à Aiguillon. Pour la prochaine escapade, ce sont les mobylettes qui seront de sortie !

Martine MICHELOT (clp)

Animations

Des marchés de producteurs incontournables



Le maire a testé le nouveau stand *Paulette SIGL (clp)*

LAMONTJOIE

Jeudi 9 juillet, le marché de producteurs de pays n'a pas failli à la tradition à Lamontjoie. Chaque année, plus de mille personnes convergent vers le petit village lot-et-garonnais qui double à l'occasion sa population. En amont, toute une équipe de bénévoles s'active pour préparer l'événement. Mise en place des tables, placement des producteurs, sécurisation du site, gestion des déchets avec points de collectes... *« un gros travail pour une belle image de ces soirées et un petit déjeuner partagé entre les bénévoles après la mise en place pour le bien vivre ensemble »* indique le maire Pascal Boutan.
Un marché gourmand et festif organisé en partenariat avec la chambre d'agriculture afin de mettre en avant le savoir-faire des producteurs locaux.
Si le panel offert est large, il s'enrichit cette année avec deux nouveaux venus : les huitres de la Tremblade et les recettes d'un producteur de porc noir venu de Barbaste.
Jeudi, pour la partie musicale, On'R a su mettre l'ambiance et faire danser le public pour terminer la soirée sur une note joyeuse et conviviale. À chaque soirée, une nouvelle animation musicale sera proposée.
Alors, *« jeudi je peux pas, j'ai Lamontjoie »*, le slogan qui s'affiche sur les tee-shirts des bénévoles que le maire aime mettre en avant, vous attend nombreux avec son équipe.

Paulette SIGL (clp)

Commune

Un conseil municipal chargé



Les discussions vont bon train entre les élus *Françoise YRIEIX (clp)*



Au centre le maire entourée des adjoints *Françoise YRIEIX (clp)*

CLAIRAC

Commencé à 20 h 30 pour éviter les fortes chaleurs, le conseil municipal du 10 juillet a bénéficié d'un large public venu s'informer sur les huit points de l'ordre du jour et sur les sujets de la vie clairacaise évoqués par la maire Émilie Bayle. Tout comme le sujet hors ordre du jour traité par la maire et son adjointe Alice Muzard sur les deux maisons propriétés de la commune qui sont en état de vétusté avancée et qui pourraient provoquer des nuisances aux voisins. Après un long débat et pour rester dans la légalité, les élus décident à l'unanimité de demander une estimation de prix aux Domaines pour les mettre en vente. Le premier point de l'ordre du jour concerne la demande du trésorier municipal de la mise en non-valeur de 1.275,08 euros correspondant à des titres émis entre 2022 et 2025 qui n'ont pu être recouvrés. Sujet récurrent chaque année, signale la maire, qui concerne une majorité de frais de cantine dont les élus constatent la liste sous secret professionnel. Les élus entérinent ces mises en non-valeur mais demandent que les familles en soient avisées. L'élu Blaise Caron propose d'augmenter les infractions administratives prononcées par le maire pour les dépôts sauvages de déchets de 250 euros à 350 euros pour un dépôt jusqu'à un m³, amende qui peut monter jusqu'à 2.000 € si le dépôt atteint 5 m³. Un tableau est présenté pour les pneus, déchets électroniques, de chantier ou produits chimiques dangereux. La maire explique qu'un auteur d'un dépôt sauvage a été identifié, a reçu le recommandé, a laissé passer les délais de dix jours pour contester donc va payer l'amende de 350 euros. Augmentation adoptée. La modification de l'accompagnement numérique par le CDG 47 est également adoptée avec ses nouveaux tarifs à l'unanimité. Un sujet fait débat sur les contributions versées à Territoire d'énergie 47 pour les travaux d'éclairage public de la place Viçoze, travaux demandés par la précédente municipalité. La maire laisse le temps à chacun de s'exprimer ; après un vote majoritaire, une abstention et deux contre, les travaux seront lancés. La convention avec l'Al Tonneins est adoptée pour les contrats jeunes.

Françoise YRIEIX (clp)



Emilie Poulain au centre explique les dossiers *Françoise YRIEIX (clp)*

Éducation

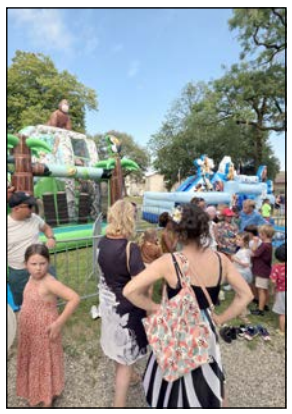
Une fête de l'école réussie

CLAIRAC

Vendredi 10 juillet, de 15 heures à 17 h 15 à l'ombre des frondaisons des arbres des écoles et du jardin public, la fête des deux écoles publiques maternelle Rose Blois et école élémentaire, rassemblait 200 élèves ainsi que leur famille. Avec les brumisateurs qui rafraîchissaient tous les participants lors de leur arrivée, avec des jeux d'eau et autre pêche au canard adorée des écoliers qui semblaient avoir pris l'autorisation de « rafraîchir » les parents visiteurs.

Une multitude de jeux étaient en place, avec l'Amicale laïque de Tonneins qui assure après les horaires de l'école les temps d'éducation postscolaire et qui est venue en renfort des professeurs des écoles pour l'encadrement : 3 en maternelle et 3 côté élémentaire avec leur directrice Joséphine Tellier et une dizaine de jeux en bois pour les écoliers de tous âges. Elle donne rendez-vous mardi 30 juin en clôture de la saison éducative pour des lectures à 16 h 15 au jardin public. Les grands du CE1 au CM2 avec leurs professeurs, à l'ombre des plus grands arbres du jardin public, ont fait du sport avec du rugby à XIII, du badminton, du basket, du tennis de table, du foot et des jeux en coopération. Côté maternelle, dirigée par Cécile Malécot Cabé, en salle de récré, des tables pour des jeux et coloriages. La directrice de l'école élémentaire, Sylvaine Van de Hel, gère la file d'attente très surveillée pour le plébiscité mur d'escalade. Dans la cour, file d'attente aussi pour le chamboule-tout tenu par un papa. Des élus municipaux sont présents, comme la maire Émilie Bayle, ravie de voir tant de monde intergénérationnel se détendre ensemble. À 17 h 15, deux grandes structures gonflables sont activées avec l'aide de parents qui gèrent les deux files d'attente des écoliers impatients. À 18 heures, la directrice Sylvaine Van de Hel sonne l'heure des chants : la maternelle d'abord, puis l'élémentaire chante Le trésor de demain sur le thème de l'eau, et ensemble les deux cents élèves C'est tout comme, égalité fille garçons. Sous les barnums, l'APE prépare la restauration et plus loin allume le brasero pour des grillades à volonté.

Françoise YRIEIX (clp)



Les parents sont venus nombreux. *Françoise YRIEIX (clp)*

Sport

Une nouvelle association présentée



Avec le maire les responsables d'associations *Françoise YRIEIX (clp)*



Patricia Houzé présente l'association *Françoise YRIEIX (clp)*

LE TEMPLE SUR LOT

Une réunion d'information présentée par Patricia Houzé, présidente de la Maison Sport Santé de la Vallée du Lot, conseillère municipale du village, en charge de la santé, et assistante de direction à l'Institut de Formation infirmière et aide-soignante intégré au Pôle de santé du Villeneuvois, a eu lieu mercredi 8 juillet salle Mascarin afin de présenter l'association loi de 1901 qui a été créée dernièrement, en présence de Jean-Claude Blay, président de la Communauté de communes Lot et Tolzac, de Bernard Laborde, maire de Le Temple, des représentants du Pôle de santé du Villeneuvois et de nombreux acteurs de la santé et représentants d'associations. L'association porte le label national Maison Sport-Santé, valable jusqu'en 2028. Ce label engage la structure à rassembler, sur le territoire de la vallée du Lot, les acteurs du sport, de la santé et des collectivités autour d'un objectif commun : rendre l'activité physique accessible à tous. Le but est d'atteindre ceux qui peuvent bénéficier de cet outil pour la prévention ou l'accompagnement thérapeutique. La réunion a deux objectifs : présenter le projet et intégrer le contexte législatif des Maisons Sport Santé qui répondent à un cahier des charges conjoint entre le ministère des Solidarités et de la Santé et celui des Sports. Ce contexte légal ouvre la possibilité de fonds publics et un maillage territorial autre que Lot et Tolzac. Ce projet, porté à l'origine sur le terrain avec Mme Desprat, est né d'un constat simple. Sur le territoire, l'accès à une pratique sportive adaptée n'est pas toujours facile. La Maison Sport Santé de la Vallée du Lot vise à promouvoir l'activité physique comme un outil de prévention et de soins pour tous les habitants de la vallée : les personnes en bonne santé qui veulent préserver leur capital santé, celles atteintes de maladies chroniques, les personnes en perte d'autonomie et les personnes isolées pour qui le sport peut créer du lien social. Pour faire du sport un véritable outil de santé publique, il faut lutter contre les effets de la sédentarité et de l'isolement, surtout en milieu rural.

Françoise YRIEIX (clp)

Événement

Week'Incox # 23 au Lac du Moulineau



Une invasion de Volkswagen est prévue tout le week-end sur les bords du lac. *Martine MICHELOT (clp)*

DAMAZAN

Pour la sixième fois consécutive, Les Incox'ruptibles reviennent sur le site du Lac du Moulineau. Le Week'Incox # 23 se déroulera du vendredi 24 au dimanche 26 juillet 2026. Plus d'une centaine de Volkswagen Aircooled sont attendues. Une multitude de cox et de combis, mais aussi des T3, des Golf 1 et 2, seront exposés en surplomb du lac et pourront être admirés par les visiteurs. L'accueil des participants est possible dès 15 heures le vendredi 24 juillet. Le tarif d'entrée pour les exposants est de 10 € par véhicule Volkswagen, avec camping sur place sans électricité. L'entrée est gratuite pour les visiteurs. Tout le week-end, un village exposition proposera des articles variés autour de la VW (goodies, sellerie, vêtements, gravure, accessoires divers), ainsi qu'une buvette et des stands de restauration rapide. Des activités et des jeux seront proposés pour petits et grands. Le samedi soir, repas traiteur (sur réservation) et soirée DJ. Remise des prix le dimanche en fin d'après-midi. Pour toute info, contacter Jérôme Romero 06.66.14.03.78, ou consulter les pages Facebook ou Instagram.

Martine MICHELOT (clp)

Politique Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, en partenariat avec l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités d'Occitanie (AMF Occitanie) et son président, Jean-Marc Vayssouze-Faure, ont organisé une nouvelle édition des Rencontres des maires d'Occitanie.

800 maire d'Occitane réunis à Toulouse

OCCITANIE

À Toulouse, le deuxième rendez-vous des Rencontres des maires d'Occitanie a eu lieu le vendredi 10 juillet, après une première date à Montpellier. Près de 800 maires, dont la moitié entame leur premier mandat, ont participé à cette journée d'échanges consacrée aux enjeux des territoires, aux priorités d'actions des communes et à la relation partenariale avec la Région. Au total, ce sont plus de 1.500 maires qui ont répondu présents pour cette deuxième édition.

Carole Delga a présenté les politiques publiques régionales ainsi que les dispositifs de proximité à disposition des élus. Des tables rondes thématiques, enrichies de témoignages, de retours d'expérience et de débats, ont également rythmé la journée. L'après-midi, les maires ont pu accéder au village des services régionaux pour échanger directement avec les élus et les agents de la Région et obtenir des réponses concrètes à leurs questions et leurs projets.

Une relation de confiance avec les communes

Devant les maires venus de toute l'Occitanie, Carole Delga a rappelé l'importance de la relation de confiance qui unit, depuis dix ans, la Région Occitanie et ses communes :

« Dans une période de bouleversements géopolitiques et où notre pays traverse des crises profondes et une instabilité politique qui fragilise l'action publique, les maires sont plus que jamais les premiers garants du lien républicain. Je sais combien votre mandat est exigeant, plus encore aujourd'hui, alors que nombre d'entre vous sont mobilisés face aux conséquences des incendies et de la canicule. J'ai une pensée pour nos soldats du feu, pour les milliers de personnes déplacées dans les Pyrénées-Orientales et pour l'ensemble des services publics engagés sur le terrain. »

Premier partenaire des collectivités

La présidente de Région a ensuite souligné son engagement : *« Ma responsabilité, en tant que présidente de la Région, est d'être à vos côtés. Malgré un contexte budgétaire extrêmement contraint, avec près de 500 M€ retirés à la Région en trois ans par les seules décisions de l'État, nous avons fait un choix clair : celui de ne jamais abandonner les territoires. »*

« L'Occitanie reste en France la région qui investit le plus par habitant, sur ce mandat comme sur le précédent. Nous sommes le premier partenaire des autres collectivités. Depuis 2016, nous avons investi 1,3 Md€ dans 26.000 projets et accompagné 90 % des communes.



À l'occasion de la Rencontre des maires, Carole Delga a annoncé le lancement de l'outil « Direct Région » qui permettra aux maires d'Occitanie d'engager une conversation directe avec les équipes de la Région, via une messagerie instantanée. *Léo Arcangeli / Région Occitanie*

Au-delà des financements, nous avons construit une véritable offre de services à 360°, avec des agences régionales, des équipes de terrain et des outils d'ingénierie qui accompagnent les maires au quotidien. »

Simplification administrative

Carole Delga a également évoqué les efforts de simplification : *« Vous avez également demandé plus de simplicité. Vous avez raison. Lorsqu'on est maire, chaque heure gagnée sur les démarches administratives est une heure rendue aux habitants. C'est pourquoi nous poursuivons un vaste travail de simplification : nous sommes en train de diviser par deux le nombre de pièces justificatives demandées. »* Elle a conclu en citant Jean Jaurès et Léon Blum : *« Les pessimistes sont des spectateurs. Je vous propose, au contraire, que nous soyons acteurs de notre destinée. À l'image du rugby, qui fait rayonner l'Occitanie, nous devons continuer de faire pack, rester soudés et avancer ensemble. C'est ainsi que nous continuerons à faire vivre la République dans chacun de nos territoires. La Région sera toujours à vos côtés. »*

Transport

Les trains à 1€ pour les jeunes jusqu'au 15 août

À l'occasion des vacances d'été, la Région Occitanie réaffirme son engagement en faveur du pouvoir d'achat et de la mobilité des jeunes. Du 14 juillet au 15 août, elle reconduit, pour la sixième année consécutive, son opération des trains liO à 1 € (hors ligne du Train Jaune) à destination des moins de vingt-sept ans. L'objectif : parcourir la région à moindre coût, découvrir la richesse et la diversité de ses territoires, accéder plus facilement aux loisirs et profiter pleinement de l'été. « *Réduire nos émissions de gaz à effet de serre, encourager la mobilité de nos jeunes et soutenir leur pouvoir d'achat, c'est possible !* » a déclaré la présidente de la Région Carole Delga. « *Le train est une réponse concrète à ces défis, mais c'est aussi un formidable outil de liberté, en particulier pour les jeunes. C'est pourquoi nous reconduisons, pour la sixième année consécutive, notre opération des trains liO à 1 € pour les moins de vingt-sept ans* ».

Du 14 juillet au 15 août, les jeunes pourront parcourir toute l'Occitanie à petit prix, profiter pleinement de leurs vacances et découvrir la richesse des territoires. « *Le succès croissant de cette initiative, avec près de 890.000 billets vendus l'été dernier, confirme que lorsque l'on propose une offre simple, attractive et abordable, les habitants répondent présents* » poursuit l'élue. « *À la Région, nous faisons le choix d'une mobilité qui conjugue pouvoir d'achat, transition écologique et égalité d'accès aux déplacements* ».



Les trains liO seront à 1€ durant un mois pour les moins de 27 ans. *UGO AMEZ*

Le succès de cette initiative, permettant aux jeunes de se déplacer librement, durablement et de manière économique pendant les vacances d'été, se confirme d'année en année. En 2025, près de 890.000 billets ont été vendus, soit une progression de plus de 7 % par rapport à l'été 2024, faisant de l'Occitanie l'une des régions les plus attractives et engagées en faveur d'une mobilité accessible à tous.

SUIVEZ-NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@COURRIERFRANCAIS
GASCOGNE-PÉROGORD

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Courrier

▸ L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :
COURRIER FRANÇAIS

▸ Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

JE SOUTIENS LE COURRIER FRANÇAIS, JE FAIS UN DON :
○ 50 € ○ 200 € DON LE PLUS POPULAIRE ! ○ 300 € ○ 1000 €
○ 100 € ○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES
Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don
Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :
GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9
Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Courier Français

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !
Don possible en ligne via : PAIEMENT PAR VIREMENT
Presse & Pluralisme

Sécurité Le Tarn-et-Garonne lance ses premières Assises de lutte contre les actes antireligieux. Une cinquantaine de représentants des cultes et d'institutions se sont réunis à Montauban pour dresser un état des lieux et dégager des pistes d'action.

Premières Assises départementales pour lutter contre les atteintes aux lieux de culte

Le préfet de Tarn-et-Garonne, Sébastien Cauwel, et le procureur de la République de Montauban, Bruno Sauvage, ont ouvert les premières Assises départementales de lutte contre les actes antireligieux. Près de cinquante participants, réunissant les représentants des différents cultes du département ainsi que les principaux acteurs institutionnels et associatifs concernés, y assistaient.

Un département peu touché mais une vigilance constante

Annoncées par le président de la République lors de ses vœux aux cultes le 12 janvier 2026, ces Assises ont pour ambition de renforcer la mobilisation collective face aux actes antireligieux. Elles poursuivent trois objectifs : mieux connaître ce phénomène, renforcer les dispositifs de prévention et de sécurisation des lieux de culte et identifier de nouvelles actions permettant de prévenir, documenter et réprimer ces atteintes à la liberté de conscience. Afin d'éclairer les échanges, deux interventions universitaires ont ouvert les travaux. Christine Mangès le Pape, professeure agrégée des facultés de droit et coordonnatrice du diplôme universitaire Droit et religions, et Gwendoline Osswald, doctorante en histoire du droit à l'université Toulouse Capitole, ont apporté un éclairage juridique et sociologique sur les nouvelles formes de croyances, de non-croyance et de haine, ainsi que sur leurs évolutions contemporaines.

Les échanges ont permis de dresser un état des lieux partagé de la situation en Tarn-et-Garonne. Le département demeure relativement peu concerné par les actes antireligieux, qui se traduisent principalement par des dégradations ou des vols visant des biens cultuels. Les auteurs de ces faits ne fréquentent généralement aucun lieu de culte.

Les représentants des différentes confessions ont toutefois fait état d'incivilités et de comportements hostiles auxquels peuvent être confrontés certains fidèles : insultes, provocations, manifestations d'hostilité lors de rassemblements religieux ou encore propos stigmatisants diffusés sur les réseaux sociaux.

Si ces faits restent limités, ils alimentent parfois un sentiment d'inquiétude auquel les pouvoirs publics entendent apporter une réponse coordonnée, fondée sur la prévention, le dialogue et la protection des libertés fondamentales.

Une tradition de dialogue et une mobilisation forte de l'État

Les Assises ont également mis en lumière les nombreux dispositifs déjà déployés dans le département. Le Tarn-et-Garonne bénéficie d'une tradition ancienne de dialogue interreligieux, portée notamment par le coordonnateur diocésain du dialogue interreligieux, l'association Montauban Espérance ainsi que par l'organisation régulière du colloque international Dialogue, paix et religions. Les représentants des cultes ont souligné la qualité des relations entretenues localement et leur volonté commune de préserver un climat d'apaisement, loin des tensions observées dans d'autres territoires.



Le préfet de Tarn-et-Garonne, Sébastien Cauwel, et le procureur de la République de Montauban, Bruno Sauvage, ont ouvert les premières Assises départementales de lutte contre les actes antireligieux *Jacques COMBALBERT (clp)*

En parallèle, les services de l'État conduisent une politique volontariste en matière de prévention et de protection des lieux de culte. Les forces de sécurité intérieure accompagnent régulièrement les responsables religieux dans l'amélioration de la sûreté de leurs bâtiments, avec un soutien financier de l'État ayant permis d'engager près de 100.000 euros de travaux de sécurisation en dix ans.

La prévention constitue également un axe majeur de l'action départementale. Depuis plusieurs années, des formations sont déployées auprès des agents publics et des acteurs de terrain sur les valeurs de la République et la laïcité. Le comité départemental de la laïcité, installé par le préfet fin 2024, permet par ailleurs de partager les constats, de coordonner les actions des différents partenaires et de développer des initiatives de sensibilisation, notamment en matière de lutte contre les discriminations, l'antisémitisme, les discours de haine en ligne et les phénomènes de radicalisation.

Faire vivre les valeurs de la République

Ces premières Assises ont permis des échanges ouverts et constructifs entre les représentants des cultes, les services de l'État, les collectivités et les associations. Plusieurs pistes d'action ont été dégagées afin de renforcer encore la prévention, notamment en direction de la jeunesse et sur les réseaux sociaux. Parmi elles figure l'organisation, le 9 décembre prochain, à l'occasion de la Journée nationale de la laïcité, d'un temps fort départemental consacré à la lutte contre les actes antireligieux et à la promotion de la liberté de croyance et de non-croyance.

Le préfet a salué la qualité des échanges et a rappelé que la liberté de conscience, la liberté de croire ou de ne pas croire, ainsi que le respect de toutes les convictions dans le cadre des lois de la République constituent des principes fondamentaux qui ne sauraient faire l'objet d'aucune remise en cause.

Jacques COMBALBERT (clp)

Voirie

RD 928 : des travaux de réfection de la chaussée

Dans le cadre de son programme d'entretien et de sécurisation du réseau routier départemental, le Département de Tarn-et-Garonne entreprendra des travaux de réfection de la chaussée sur la route départementale 928 pour une durée prévisionnelle d'environ huit semaines. Ce chantier vise à améliorer durablement les conditions de circulation et la sécurité des usagers. Les travaux se dérouleront selon le calendrier prévisionnel suivant :

• Du 20 au 31 juillet : travaux de chaussée (retraitement en place) sous alternat de circulation pour les véhicules légers. Les poids lourds seront déviés par un itinéraire spécifique. Durant cette période, le carrefour de Verlhaguet sera fermé pendant deux nuits afin de permettre le bon déroulement des opérations.

• Du 3 au 23 août : interruption du chantier pour permettre le mûrissement du support. Pendant cette phase, la vitesse sera limitée à 50 km/h et les dépassements seront interdits.

• Du 24 au 28 août : application de la couche de roulement sous alternat de circulation pour les véhicules légers. Les poids lourds emprunteront de nouveau la déviation mise en place.

• Du 31 août au 25 septembre : travaux de finition sur les fossés et les accès riverains, sous alternat de circulation.

Il est recommandé aux automobilistes de faire preuve de la plus grande vigilance à l'approche du chantier, de respecter la signalisation temporaire ainsi que les limitations de vitesse mises en place pendant toute la durée des travaux.

Jacques COMBALBERT (clp)



Travaux de réfection de la chaussée ont commencé le 15 juillet. *CD*

Élections sénatoriales

Modalités de dépôt des candidatures

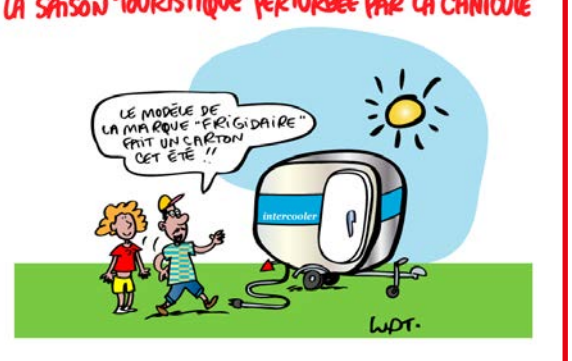
Conformément au décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les déclarations de candidatures devront être déposées en préfecture – bureau des élections et de la réglementation générale, du lundi 7 septembre au vendredi 11 septembre 2026, aux horaires suivants :

- de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures du lundi au jeudi ;
- de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures le vendredi.

Il est recommandé aux candidats de prendre préalablement rendez-vous par téléphone au 05.63.22.82.71 ou 05.63.22.82.29 ou 05.63.22.82.27.

Jacques COMBALBERT (clp)

Coup de crayon



Environnement À Nègrepelisse, élus et partenaires affichent leur ambition commune de faire du bois-énergie un pilier énergétique du Tarn-et-Garonne.

Le Département mise sur le bois-énergie pour renforcer l'autonomie énergétique du territoire

NÈGREPELISSE

Réunis à Nègrepelisse autour de la plateforme bois-énergie du SDD82 et de la chaufferie bois, le Département de Tarn-et-Garonne, le SDE82, les services de l'État, de la commune, de l'ADEME et les élus du territoire affichent une ambition commune : faire du bois-énergie un pilier du mix énergétique départemental.

Cette visite, organisée dans le cadre du parcours départemental consacré à la transition énergétique, a permis de mesurer le potentiel d'une filière locale qui a déjà démontré son efficacité. Depuis 2013, la plateforme bois-énergie valorise les déchets de bois non traités issus des déchèteries, des entreprises, des élagueurs et des scieries. Plus de 3 000 tonnes de bois sont ainsi transformées chaque année en plaquettes alimentant 15 chaufferies qui desservent écoles, bâtiments publics, EHPAD et réseaux de chaleur.

Près de 1.200 tonnes de plaquettes produites chaque année sur la plateforme sont valorisées par la chaufferie bois de Nègrepelisse. Exploité en régie depuis quinze ans, cet équipement communal alimente, grâce à un réseau de chaleur de 2,5 kilomètres, 31 bâtiments communaux et publics. Véritable démonstrateur de la filière bois-énergie, il conjugue performance environnementale et maîtrise des coûts, avec un excédent annuel d'environ 25.000 euros qui permet d'envisager l'extension du réseau. Fort de cette réussite, le Département engage aujourd'hui une nouvelle étape en lançant une étude destinée à structurer la filière bois-énergie à l'échelle du Tarn-et-Garonne. L'objectif est d'accompagner les collectivités dans leurs projets, d'évaluer la création d'une seconde plateforme dans l'ouest du département et de renforcer une production d'énergie locale, renouvelable et compétitive.

Au-delà des équipements, cette démarche vise à construire une stratégie collective avec l'ensemble des partenaires afin de renforcer l'autonomie énergétique du territoire, valoriser les ressources locales, réduire les émissions de gaz à effet de serre et offrir aux communes des solutions durables face à la hausse des coûts de l'énergie.

Les élus seront associés aux prochaines étapes de concertation pour bâtir une filière au service d'un Tarn-et-Garonne plus résilient et moins dépendant des énergies fossiles.



Jacques COMBALBERT (clp) La filière bois, une chance pour le territoire. *CD*

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

GASCOGNE - PÉRIGORD
Courrier Français

Courrier Français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble des département suivants : Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Dordogne

CONSTITUTIONS

A2619**731**

Notaires

Etude de Maîtres
Loïc HAZA et Laetitia DESSET
Notaires associés
à LA ROCHEFOUCAULD
(Charente) 13 rue des Tanneurs

LAVANDA

Siège sociale: JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24300), 29 rue du 19 mars 1962
Capital: 1 500,00 EUR

Suivant acte reçu par Maître Laetitia DESSET, de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Loïc HAZA et Laetitia DESSET», titulaire d'un Office Notarial à LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS, 13 rue des Tanneurs, le 2 juillet 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : LAVANDA.
Le siège social est fixé à : JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24300) , 29 rue du 19 mars 1962 .
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR).
Les apports sont intégralement libérés.
toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Elie Noël GESSON et Madame Mélanie Gabrielle DANEDE demeurant JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24300), 29 rue du 19 mars 1962.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.
Pour avis
Le notaire.

Courrier Journal MEMBRE du réseau ALC Régie

annoncelegale.alcregie.com
UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales



ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

A2618**977**

GROUPE E(E

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP du 02/07/2026, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **FWWM**
Siège : 50 ruelle des Pourthes, 24110MONTREM
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1000€
Objet : toutes activités entrant dans le cadre d'une société holding, toutes prestations de services afférentes à une société-mère envers ses filiales, marchands de biens
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
M. Jules BOURLAND, demeurant 50 ruelle des Pourthes , 24110 MONTREM
La Société sera immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

POUR AVIS

MODIFICATIONS

A2619**245**

FIDAL AVOCATS

Technocité bâtiment Astria
5 rue Joseph Szydlowski
64100 Bayonne

CANEDA DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée (SAS)
au capital de 3.000,00 € Siège social :
Sarlat-la-Canéda (24200) Lieudit Chemin des Sables RCS Bergerac n° 513 743 401

Aux termes de l'AGOA du 03/07/2026, et à effet du même jour, il a été (i) constaté l'expiration des mandats (i.i) des co-Commissaires aux comptes titulaires des sociétés SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES RIVIERE GRIZEL ET AUTRES (RCS Libourne n° 381 294 388) et ACTE AUDIT (RCS Bordeaux n° 815 143 268) et (i.ii) de Commissaire aux comptes suppléant de la société AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES (RCS Mont-de-Marsan n° 333 485 084),
(ii) décidé (ii.i) de renouveler le mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire de la société SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES RIVIERE GRIZEL ET AUTRES (RCS Libourne n° 381 294 388) pour une nouvelle période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/01/2032, (ii.ii) de ne pas renouveler le mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire de la société ACTE AUDIT (RCS Bordeaux n° 815 143 268), et de nommer en remplacement la société AC3S (RCS Bordeaux n° 915 124 069) pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/01/2032, et (ii.iii) de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES (RCS Mont-de-Marsan n° 333 485 084) et de ne pas pourvoir à son remplacement.

A2619**694**

TRUFFIERES DE LA FAYE

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 80 LA FAYE
24510 PEZULS
921 708 491 RCS BERGERAC

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
de transférer le siège social du 80 LA FAYE, 24510 PEZULS au 947 route de Trémolat, 24150 CALÈS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC.

Pour avis
La Gérance

A2619**532**

FIDAL AVOCATS

Technocité bâtiment Astria
5 rue Joseph Szydlowski
64100 Bayonne

SARLAT DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée (SAS)
au capital de 700.000,00 €
Siège social : Sarlat-la-Canéda (24200)
669, avenue Simone Veil
RCS Bergerac n° 384 605 648

Aux termes de l'AGOA du 03/07/2026, et à effet du même jour, il a été (i) pris acte de la démission de la société ACTE AUDIT (RCS Bordeaux n° 815 143 268) de son mandat de Commissaire aux comptes titulaire, dont le mandat arrivait à expiration à l'issue de l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/01/2029, (ii) constaté conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, que Monsieur Frédéric Grizel, domicilié à Libourne (33500) 189 avenue du Maréchal Foch Les Berges de l'Isle, exercera les fonctions de Commissaire aux comptes titulaire pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/01/2029, et (iii) décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Guillaume Rivière, domicilié à Libourne (33500) 189 avenue du Maréchal Foch Les Berges de l'Isle, pour la durée du mandat du Commissaire aux comptes titulaire, soit jusqu'à l'issue de l'AG appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/01/2029.

A2619**045**

CONCERTO

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 141, avenue Salvador Allende
33130 BÈGLES
Transféré à 685, voie de la Vallée
24390 BOISSEUILH
523 017 242 R.C.S. BORDEAUX
Transféré au R.C.S. de PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 18 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social sis à BÈGLES (33130), 141, Avenue Salvador Allende à BOISSEUILH (24390), 685, voie de la Vallée à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 523 017 242 R.C.S. BORDEAUX fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX. La Société, constituée pour 99 années à compter du 10 juin 2010, a pour objet social l'acquisition, l'administration et la gestion pour location commerciale ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et un capital de 1 000 € composé uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Franck DURANDEAU demeurant à BOISSEUILH (24390), 685, voie de la Vallée. Pour avis La Gérance

A2618**843**

ATSEDENA

Société Civile
au capital de 150 100 €

Siège social : 141, avenue Salvador Allende
33130 BÈGLES
Transféré à 685, voie de la Vallée
24390 BOISSEUILH

901 562 785 R.C.S. BORDEAUX
Transféré au R.C.S. de PERIGUEUX

Aux termes d'une délibération en date du 18 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social sis à BÈGLES (33130), 141, Avenue Salvador Allende à BOISSEUILH (24390), 685, voie de la Vallée à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 901 562 785 R.C.S. BORDEAUX, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX. La Société, constituée pour 99 années à compter du 20 juillet 2021, a pour objet social l'acquisition, la gestion, la propriété, l'échange, la location, l'administration, l'apport de tous biens mobiliers et immobiliers, créances et placements et un capital de 150 100 € composé à concurrence de 100 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 150 000 € au moyen de l'apport par Monsieur Franck DURANDEAU, des titres lui appartenant dans la Société GRAVURE DURANDEAU (401 735 956 R.C.S. BORDEAUX). Gérance : Monsieur Franck DURANDEAU demeurant à BOISSEUILH (24390), 685, voie de la Vallée. Pour avis La Gérance

A2619**688**

FLAD DE LA FAYE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : La Faye
24510 PEZULS
918 523 242 RCS BERGERAC

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
de transférer le siège social du La Faye, 24510 PEZULS au 947 route de Trémolat, 24150 CALÈS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC.

Pour avis
La Gérance

A2619**690**

SAS LEBON IMMO

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social :
LA FAYE, 24510 PEZULS
979 660 396 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2026, l'Associé Unique a décidé :
- de transférer le siège social du LA FAYE, 24510 PEZULS au 947 route de Trémolat 24150 CALÈS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
Le Président

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2620**001**

PRÉFECTURES DU CANTAL, DE LA CHARENTE, DE LA CHARENTE-MARITIME, DE LA CORRÈZE, DE LA CREUSE, DE LA DORDOGNE, DE LA GIRONDE, DU LOT, DU LOT-ET-GARONNE, DU PUY-DE-DOME ET DE LA HAUTE-VIENNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

préalable à la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau à des fins d'irrigation déposée par l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) du bassin versant de la Dordogne

Il sera procédé à une enquête publique de 32 jours, du 03 Août 2026 au 03 Septembre 2026 inclus, portant sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau à des fins d'irrigation, fixée à l'article R 214-6 du code de l'environnement, sollicitée par l'OUGC du bassin versant de la Dordogne sur son périmètre de compétence.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès de madame Bénilde HUGON OUGC du bassin versant de la Dordogne chambre d'Agriculture de la Dordogne 295 boulevard des Saveurs à Coulounieix-Chamiers.
Le dossier est consultable sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante : : https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Participation-du-public/Consultation-du-public
La président du tribunal administratif de Bordeaux a désigné Monsieur Paul JEREMIE, président de la commission d'enquête, Monsieur Dominique FRANÇOIS et Madame Mylène PESTOURIE MARTINEZ sont désignés commissaires enquêteurs titulaires et en cas d'empêchement Monsieur Alain LAUMON, est désigné commissaire enquêteur suppléant.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier et un registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par les commissaires enquêteurs, seront déposés dans les lieux suivants et consultables aux heures habituelles d'ouverture au public :
- Mairie de Coulounieix-Chamiers (siège de l'enquête)
- Mairie de Bergerac
- Mairie de Sarlat
- Mairie d'Angoulème
- Mairie de Gourdon
- Mairie de Ribérac
- Mairie de Libourne
- Direction départementale des territoires de la Dordogne
- Mairie de Brive-la-Gaillarde
- Mairie de Tulle
- Mairie de Aurillac

Monsieur le commissaire enquêteur tiendra des permanences aux jours, lieux et heures suivants :
Mairie de Coulounieix-Chamiers (24660)
- Lundi 03 août 2026 de 9h00 à 12h00
- Lundi 17 août 2026 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 03 septembre 2026 de 9h00 à 12h00

DDT de la Dordogne (Périgueux cité administrative)
- Lundi 03 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Lundi 17 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Jeudi 03 septembre 2026 de 13h30 à 16h30

Mairie de Brive
- Lundi 11 août 2026 de 9h00 à 12h00 Mairie de Tulle - Lundi 11 août 2026 de 13h30 à 16h00

Mairie de Aurillac
- Mercredi 12 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Bergerac
- Jeudi 18 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Sarlat
- Jeudi 20 août 2026 de 9h00 à 12h00 Mairie d'Angoulême
- Mardi 25 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Gourdon
- Jeudi 27 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Ribérac
- Lundi 31 aout 2026 de 09h00 à 12h00

Mairie de Libourne
- Mardi 01 septembre 2026 de 09h00 à 12h00

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des Territoires de la Dordogne.
Dans tous les cas, les intéressés auront la faculté de faire parvenir leurs observation par voie électronique à l'adresse dédiée :ddt-ep-aup2026@dordogne.gouv.fr ou par lettre à l'attention de monsieur Paul JEREMIE, président de la commission d'enquête domicilié à la mairie de Coulounieix-Chamiers à l'adresse suivante : Mairie avenue du Général de Gaulle 24 600 Coulounieix-Chamiers. Ces correspondances devront lui parvenir avant le 3 septembre 2026, date de clôture de l'enquête.
Une copie du rapport et des conclusions est également adressée aux mairies concernées et à la mairie de Coulounieix-Chamiers pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Une copie sera également tenue à la disposition du public pendant un an sur le site des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante :
- https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Participation-du-public/Consultation-du-public
A l'issue de cette procédure, le dossier sera examiné par les Conseils Départementaux de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) des 11 départements concernés qui émettront un avis. La décision d'autorisation assortie du respect de prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté conjoint des préfets de la Dordogne, du Cantal, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Gironde, de la Haute-Vienne, du Lot, du Lot-et-Garonne et du Puy-de-Dôme.

Landes

MODIFICATIONS

A2619**643**

L'ARBRE HEUREUX

SARL au capital de 1 000 € -
35, chemin du Micq,
40460 SANGUINET,
889 722 120 RCS Mont-de-Marsan

A effet des décisions du président du 04/11/2025, le siège social de la société a été transféré de SANGUINET (40460) 35 chemin du Micq, au 102 chemin du Cam Neou 40460 SANGUINET. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Mont-de-Marsan.

DISSOLUTIONS

A2619**686**

LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

SYNEDAX
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 125 400 euros
Siège social : Centre Commercial Porte Sud
1 Route de la Parcelle 40100 DAX
Siège de liquidation : 1 route de la Parcelle - 40100 DAX
987 607 561 RCS DAX

Aux termes d'une délibération en date du 6/07/2026, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 6 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

- la dissolution anticipée de la Société à compter du 6 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Sylvie CHASTENET, demeurant 250 Chemin de Mounicq 40380 OZOURT,

Le siège de la liquidation est fixé 1 Route de la Parcelle 40100 DAX

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe de DAX.

Pour avis
Le Liquidateur

Lot-et-Garonne

CONSTITUTIONS

A2617**869**

Aux termes d'un ASSP en date du 18/06/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MJ SIGNATURES
Objet social : L'exploitation d'une agence immobilière, toutes activités d'entremise en vue d'une transaction immobilière, achat, vente ou location, transaction sur fonds de commerce, la gestion de toutes propriétés immobilières, l'exercice de l'activité de syndic de copropriété.
Siège social : 120 Boulevard Carnot, 47000 AGEN
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AGEN
Gérance : Monsieur JOFFRE Frédéric, demeurant 4 Faubourg des Ancêtres, 90000 BELFORT
Elodie DE ALMEIDA

A2619**613**

DCAL Société Civile Immobilière

au capital de 1 000 €
Siège social : 4 rue du château
47400 FAUILLET

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Fauillet du 03 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : DCAL
Siège social : 4 rue du château - 47400 FAUILLET
Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance :
Monsieur Aurélien Williams, Pierre, Christophe SINDICQ, demeurant 193 rue de Trignac, 44600 ST NAZAIRE.
Monsieur Laurent Pierre SINDICQ, demeurant 20 rue de Charmilles, 51300 MAROLLES.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas sauf entre associés, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

TRIBUNAUX

A2619**741**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

EYSAN 46 avenue du Général Leclerc 47200 Marmande Date de la décision : 15/06/2026 Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2619**040**

OPSOON MEDICAL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
EN LIQUIDATION
CAPITAL : 8.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1477 ROUTE DE GARRIGUES
47500 MONTAYRAL
RCS AGEN 949 597 942

Par délibérations du 30 juin 2026, la collectivité des associés, par a approuvé les comptes de liquidation établis au 30.04.2026, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation avec effet au 30 avril 2026. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AGEN.
Pour avis Le liquidateur

MODIFICATIONS

A2617**485**

FRANCOIS TERES ESPACES VERTS-Société à responsabilité limitée unipersonnelleau capital de 1 500 eurosSiège social : 62 Impasse de Bernes47160 ST PIERRE DE BUZET814 812 202 RCS AGEN Aux termes d'une décision en date du 19/06/2026, la gérance a décidé de transférer le siège social du 62 Impasse de Bernes, 47160 ST PIERRE DE BUZET au 37 avenue des Côtes de Buzet 47160 BUZET SUR BAISE et d'étendre l'objet social aux activités de travaux d'élagage, d'abattage, de taille, d'entretien et de soins aux arbres, espaces verts, parcs et jardins, auprès des collectivités, entreprises et particuliers ; La commercialisation de végétaux, plants, arbres, arbustes, fleurs et tous produits horticoles ; L'achat, la vente et la distribution d'éléments de décoration, de mobilier extérieur, d'ornements et de tous produits destinés à l'aménagement paysager, des parcs et des jardins à compter de ce jour et de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts. Pour avis

A2619**699**

SCI LAJEAN

SCI au capital de 4 573,47 €

Siège social : 79 B RUE DENFERT ROCHEREAU

47000 AGEN

RCS d'AGEN n°411 760 630

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 09/07/2026 a décidé le transfert du siège social au 18 rue de la Couronne, 47550 BOE à compter du 09/07/2026.
Mention : RCS d'AGEN
P/O Me Cécile MAGNIER

A2617**737**

MININVESTSociété à responsabilité limitéeau capital de 1 060 eurosSiège social : 13bis Rue Jules Ferry47190 AIGUILLON524 283 819 RCS AGEN Aux termes d'une délibération en date du 15/06/2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M Bernard MINER, demeurant 13 B rue Jules Ferry, 47190 AIGUILLON pour une durée illimitée à compter de ce jour. Pour avis La Gérance

DISSOLUTIONS

A2616**554**

SCEA DE LA TEOULERESociété Civile d'Exploitation Agricoleau capital de 304,90 eurosSiège social : lieudit Larriou47600 NERAC391 021 805 RCS AGEN La collectivité des associés, dans une décision du 10/06/2026, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain SANSAN, demeurant Calignac 47600 NERAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Lieudit Larriou 47600 NERAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur,

A2616**504**

AC JEAN-PHILIPPE GOULINATSociété par actions simplifiée en liquidationAu capital de 1 000 eurosSiège social : 8, rue des Catalpas, 47230 LAVARDAC799321435 RCS AGEN Aux termes d'une décision en date du 10 juin 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Jean-Philippe GOULINAT, demeurant 8, rue des Catalpas, 47230 LAVARDAC, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 8, rue des Catalpas, 47230 LAVARDAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2620**004**

PREFECTURES DU CANTAL, DE LA CHARENTE, DE LA CHARENTE-MARITIME, DE LA CORRÈZE, DE LA CREUSE, DE LA DORDOGNE, DE LA GIRONDE, DU LOT, DU LOT-ET-GARONNE, DU PUY-DE-DOME ET DE LA HAUTE-VIENNE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

préalable à la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau à des fins d'irrigation déposée par l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) du bassin versant de la Dordogne

Il sera procédé à une enquête publique de 32 jours, du 03 Août 2026 au 03 Septembre 2026 inclus, portant sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau à des fins d'irrigation, fixée à l'article R 214-6 du code de l'environnement, sollicitée par l'OUGC du bassin versant de la Dordogne sur son périmètre de compétence.
Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès de madame Bénilde HUGON OUGC du bassin versant de la Dordogne chambre d'Agriculture de la Dordogne 295 boulevard des Saveurs à Coulounieix-Chamiers.
Le dossier est consultable sur le site internet des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante : : https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Participation-du-public/Consultation-du-public
La président du tribunal administratif de Bordeaux a désigné Monsieur Paul JEREMIE, président de la commission d'enquête, Monsieur Dominique FRANÇOIS et Madame Mylène PESTOURIE MARTINEZ sont désignés commissaires enquêteurs titulaires et en cas d'empêchement Monsieur Alain LAUMON, est désigné commissaire enquêteur suppléant.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier et un registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par les commissaires enquêteurs, seront déposés dans les lieux suivants et consultables aux heures habituelles d'ouverture au public :
- Mairie de Coulounieix-Chamiers (siège de l'enquête)
- Mairie de Bergerac
- Mairie de Sarlat
- Mairie d'Angoulème
- Mairie de Gourdon
- Mairie de Ribérac
- Mairie de Libourne
- Direction départementale des territoires de la Dordogne
- Mairie de Brive-la-Gaillarde
- Mairie de Tulle
- Mairie de Aurillac

Monsieur le commissaire enquêteur tiendra des permanences aux jours, lieux et heures suivants :
Mairie de Coulounieix-Chamiers (24660)
- Lundi 03 août 2026 de 9h00 à 12h00
- Lundi 17 août 2026 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 03 septembre 2026 de 9h00 à 12h00

DDT de la Dordogne (Périgueux cité administrative)
- Lundi 03 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Lundi 17 août 2026 de 13h30 à 16h30
- Jeudi 03 septembre 2026 de 13h30 à 16h30

Mairie de Brive
- Lundi 11 août 2026 de 9h00 à 12h00 Mairie de Tulle - Lundi 11 août 2026 de 13h30 à 16h00

Mairie de Aurillac
- Mercredi 12 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Bergerac
- Jeudi 18 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Sarlat
- Jeudi 20 août 2026 de 9h00 à 12h00 Mairie d'Angoulême
- Mardi 25 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Gourdon
- Jeudi 27 août 2026 de 9h00 à 12h00

Mairie de Ribérac
- Lundi 31 aout 2026 de 09h00 à 12h00

Mairie de Libourne
- Mardi 01 septembre 2026 de 09h00 à 12h00

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des Territoires de la Dordogne.
Dans tous les cas, les intéressés auront la faculté de faire parvenir leurs observation par voie électronique à l'adresse dédiée :ddt-ep-aup2026@dordogne.gouv.fr ou par lettre à l'attention de monsieur Paul JEREMIE, président de la commission d'enquête domicilié à la mairie de Coulounieix-Chamiers à l'adresse suivante : Mairie avenue du Général de Gaulle 24 600 Coulounieix-Chamiers. Ces correspondances devront lui parvenir avant le 3 septembre 2026, date de clôture de l'enquête.
Une copie du rapport et des conclusions est également adressée aux mairies concernées et à la mairie de Coulounieix-Chamiers pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Une copie sera également tenue à la disposition du public pendant un an sur le site des services de l'État en Dordogne à l'adresse suivante :
- https://www.dordogne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Participation-du-public/Consultation-du-public
A l'issue de cette procédure, le dossier sera examiné par les Conseils Départementaux de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) des 11 départements concernés qui émettront un avis. La décision d'autorisation assortie du respect de prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté conjoint des préfets de la Dordogne, du Cantal, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Gironde, de la Haute-Vienne, du Lot, du Lot-et-Garonne et du Puy-de-Dôme.

Courrier français
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

Tarn-et-Garonne

FONDS DE COMMERCE

A2619**900**

Maître Magali MEISSONNIER,
NOTAIRE
Etude Maître Sophie LACAZE

AVIS DE CESSION

«Suivant acte reçu par Me Magali MEISSONNIER, le 23 juin 2026, enregistré à CAHORS, le 2 juillet 2026, Dossier 202600011028 référence 4604P01 2026N00501,

La société dénommée **SIGADO**, Société par actions simplifiée, dont le siège social est à

MONTAUBAN (82000), 7 rue du Greffe,

A cédé à la société dénommée **Sacha'touilles vos papilles**, Société à responsabilité limitée, au capital de HUIT MILLE EUROS (8.000,00 €), dont le siège social est à MONTAUBAN (82000), 19 place Nationale,

Le fonds de commerce de détail de boissons, commercialisation de vins en vrac et en bouteilles, de spiritueux et d'objets se rapportant au domaine du vin, l'achat et la vente de tous produits alimentaires en relation avec l'activité d'épicerie fine, exploité à MONTAUBAN (82000), rue du Greffe, numéro 7, connu sous le nom de LA CAVE CHEZ SIMON.

Moyennant le prix de 55.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : 51.000,00 €
- matériel et mobilier commercial : 4.000,00 €

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Florent PAREILLEUX, notaire à MONTPEZAT-DEQUERCY (82270), 11 Boulevard des Fossés, où domicile a été élu à cet effet.»

Pour insertion -
Me Magali MEISSONNIER

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2619**932**

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Galhiane CROUZET, Notaire associée, de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Julien MOGNETTI et Galhiane CROUZET, Office notarial du Quercy Caussadais» titulaire d'un Office Notarial à CAUSSADE (Tarn-etGaronne), 106, avenue Edouard Herriot, CRPCEN 82008, le 10 juillet 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :

M. Benoît Yves Marie **BOISROUX** et Mme Sylvie **GAULT**, demeurant ensemble à CAYRAC (82440) 544 chemin des Tessonniers.

Nés l'époux à PARIS 9ÈME ARRONDISSEMENT (75009) le 9 janvier 1964 et l'épouse à DREUX (28100) le 3 février 1965.

Mariés à la mairie de VERNOUILLET (28500) le 11 septembre 1993 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

DIVERS

A2620**025**

ETUDE DE MAÎTRES JULIEN MOGNETTI ET GALHIANE CROUZET, NOTAIRES ASSOCIÉS À CAUSSADE (TARN-ET-GARONNE), 106, AVENUE EDOUARD HERRIOT.

Maître Galhiane CROUZET, Notaire associée à CAUSSADE certifie et atteste qu'il y a lieu, de compléter l'annonce légale parue le 3 juillet 2026 dans le COURRIER FRANÇAIS, relative à la constitution de la **Société Civile Immobilière DU PONT**, siège social : SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL (82140), 1317 chemin de Murel, il convient de lire, en complément de l'annonce initiale :

Les gérants de la société sont : Monsieur Denis FERTE demeurant à SAINT ANTONIN NOBLE VAL (82140) 1317 chemin du Murel, Madame Myrtille FERTE demeurant à SAINT-ANTONIN NOBLE-VAL (82140) 12 rue des Grandes Boucheries, Madame Colombe FERTE demeurant SAINT ANTONIN-NOBLE-VAL (82140) lieu-dit Maillolong, avec faculté d'agir ensemble ou séparemment.

Durée des foncitons illimitée.

Immatriculation au RCS de MONTAUBAN (82).

Le reste de l'annonce demeure inchangé.

Pour avis
Le notaire.

TRIBUNAUX

A2620**091**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 07/07/2026 a prononcé la Liquidation Judiciaire Simplifiée au cours du RJ de : Nom-Prénom : **LOMBARD ET FILS (SAS)** Dénomination : LOMBARD ET FILS Forme- capital Société par actions simplifiée 200,00 Adresse : 492,Chemin de Cantecor 82100 Castelsarrasin R.C.S. MONTAUBAN B 904 729 035 2021 B 862 Si non inscrit : 904 729 035 Activité : La société à pour objet, tant en France que dans le monde : tous travaux de maçonnerie, béton armé, plâtrerie, charpente, couverture, peinture, l'achat la vente la prise de bail, la location gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, quel que soit leurs objet social, ou plus généralement toute opération contribuant au développement de son chiffre d'affaire. Liquidateur : SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements :21/08/2025

A2620**105**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 07/07/2026 a prononcé le renouvellement exceptionnel de la période d'observation jusqu'au 08/01/2027 inclus à l'encontre de : Nom - Prénom : SARL JOFRE ENTREPRISE (SARL) Dénomination : SARL JOFRE ENTREPRISE Forme - Capital : Société à responsabilité limitée 28 000,00 Adresse : Route de Saint-Laurent-Lolmie 82110 Lazerte R.C.S.MONTAUBANB 388 101 321 1999 B 124 Si non inscrit au RCS : 388 101 321 Activité : Fourniture et pose de revêtements, sols plastiques, moquette, poncage et vitrification de parquets, fourniture et pose de carrelage et faïences, chapes, peinture, vitrerie et miroiterie, pose de papiers peints, tissus tendus et tous revêtements muraux. Administrateur judiciaire : Maître Guillaume DESJOURS Mandataire judiciaire : SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements : 15/05/2025

A2620**099**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 07/0712026 a constaté l'exécution du plan et mis fin à la mission de SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES prise en la personne de Me Jean-Claude ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN, Commissaire à l'exécution du Plan. Nom - Prénom : **DESJARDINS HUE Sylvie** Enseigne : LE RELAIS Forme-Capital : 0,00 Adresse : route de Gaillac 82800 Bruniquel R.C.S. MONTAUBAN A 419 837 620 98 A 285 Si non inscrit au RCS : 419 837 620 Activité : Débit de boissons 4ème catégorie, restaurant, vente articles pour fumeurs, bimbeloterie, jounaux, salles de jeux, location matériel et jeux électroniques, vidéo Commissaire à l'exécution du Plan : SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES prise en la personne de Me Jean-Claude ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN

A2620**089**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 10/07/2026 a prononcé la LJ au cours du RJ de : Nom - Prénom : **ISA-TRANS (SARL)** Dénomination : ISA-TRANS Forme - capital : société à responsabilité limitée 50 000,00 € Adresse : 6, Place Jean Moulin 82500 Beaumont-de-Lomagne R.C.S.MONTAUBAN : B 412 615 205 97 B181 Si non inscrit : 412 615 205 Activité : Transport routier de marchandises national et international, location de véhicules industriels et de tourisme avec ou sans conducteur, location de bennes et tout matériel agricole, tous travaux agricoles et forestiers, travaux de terrassement à titre accessoire Liquidateur : SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 02/05/2025



A2620**083**

LEZARD 31 RCS MONTAUBAN 800 139 891 Siège social et éts principal : 356 Route de Fronton 82170 Grisolles Activité : Holding animatrice : La prise de participation directe ou indirecte par création de sociétés nouvelles, apports, souscription, fusion, acquisition ou échange, de tous biens mobiliers et valeurs mobilières dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale. L'animation, la conduite de la politique générale et le contrôle des filiales tout en pouvant, à titre interne, rendre à ses filiales des services administratifs, juridiques, comptables ou financiers. Par jugement en date du 18/12/2025, le Tribunal de Commerce de Toulouse a , durée du plan : dix (10) ans, et a désigné : Commissaire à l'exécution du plan : -SELAS EGIDE, prise en la personne de Me Alix BRENAC- 4 Rue Amélie - CS 98034 - 31080 Toulouse Cedex 6.

A2620**097**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 0910712026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de Nom - Prénom **SARL MAISON MECOEN (SARL)** Dénomination **SARL MAISON MECOEN** Forme - Capital Société à responsabilité limitée 15 000,00 € Adresse 17, Rue Jean Moura 82200 Moissac R.C.S. MONTAUBAN B 388 044 356 92 B 221 Si non inscrit au RCS 388 044 356 Activité Boulangerie-Pâtisserie Liquidateur SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon Montauban 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 01/06/2026

A2620**093**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 07/07/2026 a prononcé la Liquidation Judiciaire Simplifiée au cours du RJ de : Nom-Prénom : **EXCELLENCE CARRELAGE (SARL)** Dénomination : EXCELLENCE CARRELAGE Forme - capital : Société à responsabilité limitée 1000,00 Adresse : 120, Chemin de Figeac 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN B 792 776 502 2013B 238 Si non inscrit :792776 502 Activité : Revêtement de surface en matériaux dur, carrelage, mosaïque Liquidateur : SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET 16, rue Mary Lafon Montauban 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements : 01/06/2025

A2620**087**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Iæ Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 10/0712026 a arrêté le **Plan de cession**, dans la procédure : Dénomination : ISA-TRANS Forme - capital : Société à responsabilité limitée 50 000,00 Adresse : 6, Place Jean Moulin 82500 Beaumont-de-Lomagne R.C.S. MONTAUBAN B 412 615 205 97 B 181 Si non inscrit au RCS : 412 615 205 Activité : Transport routier de marchandises national et international, location de véhicules industriels et de tourisme avec ou sans conducteur, location de bennes et tout matériel agricole, tous travaux agricoles et forestiers, travaux de terrassement à titre accessoire Date de cessation des paiements : 02/05/2025

A2620**120**

J&D RCS AGEN 825 286 172 Siège : 1 rue Jacquard 47000 AGEN Ets secondaire : Centre Commercial Edouard Leclerc 445 route du Nord 82000 Montauban Activité : Exploitation d'un café, vente de boissons non alcoolisées, petite brasserie, vente de glaces et produits alimentaires en général. Jugement du tribunal de commerce d'Agen prononçant en date du 08 Juillet 2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : Mandataire Judiciaire : SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen, Date de cessation des paiements le 30 Juin 2026. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la date de publication au BODACC.

A2620**102**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de Montauban, par jugement du 07/07/2026 a prononcé la Liquidation Judiciaire Simplifiée au cours du RI de : Nom - Prénom : **GWOZDEK Artur** Forme-capital : 0,00 Adresse : 20, chemin de Bozouls 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN Si non inscrit :931 063 523 Liquidateur : SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT 13, Rue de l'Hôtel de Ville MONTAUBAN 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements :09/01/2026

A2619**732**

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de MONTAUBAN

Conformément à l'article L 644-4 du Code de Commerce, le 09/07/2026, la SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT a déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, le projet de répartition dans la procédure ouverte à l'encontre de : Nom-Prénom: **CANESIN PARCS ET JARDINS (SARL)** Dénomination CANESIN PARCS ET JARDINS Adresse 2911, Route de Beaumont D14 82700 Cordes-Tolosannes R.C.S. MONTAUBAN B 749 947 750 2012 B 136

A2620**106**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 07/07/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de : Nom- Prénom EDITIONS SEDRAP (SASU) Forme - Capital 0,00 € Adresse 179, avenue de Muret 31300 Toulouse R.C.S. MONTAUBAN Si non inscrit au RCS 850 457 649 Liquidateur Maître Béatrice AMIZET SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de 16, rue Mary Lafon Montauban 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 19/06/2026

A2620**107**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTAUBAN

Le Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, par jugement du 07/107/2026, a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de : Nom - Prénom SDP (SAS) Forme - Capital 0,00€ Adresse 179, avenue de Muret 31300 Toulouse Si non inscrit au RCS Liquidateur Maître Béatrice AMIZET SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de 16, rue Mary Lafon Montauban 82000 MONTAUBAN Date de cessation des paiements 19/06/2026

A2620**108**

HALPPY KIDS SUD-OUEST RCS MONTAUBAN 842 905 739 Siège social : 12 Rue du Général Sarrail 82000 Montauban Ets principal : 1500 avenue d'Italie 82000 Montauban Activité : Structure d'accueil de jeunes enfants de 0 à 6 ans et lieux d'accueil. Jugement du Tribunal des Activités Economiques de Lyon en date du 09/07/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire. Liquidateur judiciaire : - la SELARLU MARTIN représentée par Maître Pierre MARTIN - Le Britannia Bâtiment B 20 - boulevard Eugène Deruelle - 69003 Lyon

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2619**644**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA PORTE DE TOULOUSE

Société civile immobilière
au capital de 86.524 €
Siège social : 29 Faubourg Lacapelle
82000 MONTAUBAN
RCS MONTAUBAN (82) : 315 734 996

CLOTURE DE LIQUIDATION :

Madame Jacqueline BALZAME, demeurant 29 Fbg Lacapelle 82000 MONTAUBAN, et élisant domicile pour la durée de la liquidation et les besoins de celle-ci, à GRENADE (31330), 3 rue des Pyrénées, agissant en qualité de Liquidateur de la société, après avoir procédé aux opérations de liquidation, a décidé suivant assemblée générale du 31 décembre 2025, de la clôture de la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans ce même journal le 07/11/2025.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de MONTAUBAN

Pour avis. Le Liquidateur

PETITES ANNONCES

RENCONTRES

Retraitée dynamique recherche monsieur plus de 80ans, bonne éducation, sans enfant pour relation heureuse, entraide et combler solitude dans la confiance et le partage Tél: 06 50 00 77 92

Destination Santé

Nutrition : pourquoi la sardine est-elle la star des réseaux sociaux ?

Contre toute attente, la sardine et son image un brin vintage, représentent en ce moment l'une des stars des réseaux sociaux. Et pour cause, au-delà de son accessibilité économique, elle jouit de nombreux atouts santé. Lesquels ?

Paraît-il que la génération Z en raffole ! Si ses bienfaits pour la peau mis en avant sur les réseaux sociaux restent globalement à prouver, la sardine fait partie des aliments plutôt bon marché et excellents sur le plan nutritif. Elle constitue en particulier une excellente source d'acides gras de type oméga 3, que l'organisme ne peut produire.

Oméga 3 à foison

Également présents dans d'autres poissons gras comme le maquereau, le hareng ou le saumon, ces oméga 3 exercent un rôle majeur dans la prévention comme la prise en charge des maladies cardio-métaboliques associées à un état inflammatoire : à l'image du diabète de type 2, de l'hypertension artérielle ou d'une hypertriglycéridémie.

Riche en nutriments

Au-delà des acides gras, la sardine renferme des quantités non négligeables de nutriments indispensables comme :

- le calcium : dans 100g de sardine, se trouve l'équivalent « calcium » de 400ml de lait !
- le potassium, à raison de 397mg pour 100g ;
- le magnésium : 39mg pour 100g ;
- des vitamines de type A, B12, E et encore D.

Fraiches ou en conserves ?

Si vous hésitez entre la version fraiche ou en boites, tout dépend notamment de la saison ! Au printemps et en été, la sardine fraîche sera l'occasion de grillades autour d'un barbecue ou bien à la plancha. Vous aurez le choix entre plusieurs variétés. Dans tous les cas, préférez-les toujours brillantes, bien rigides et sans traces de sang sur la tête. Leur état de fraîcheur constitue un critère primordial, sur lequel vous ne devez pas transiger.

Du mercure ?

Quant au sujet de l'exposition alimentaire au mercure, susceptible de s'accumuler dans certaines espèces de poissons, la sardine serait moins exposée que les grands poissons prédateurs. A l'image du thon, connu pour renfermer des concentrations potentiellement élevées de méthylmercure.

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Benjamin Decoin/M6

Zone interdite

Après le magazine de la Coupe du monde, Ophélie Meunier présente les numéros estivaux de *Zone interdite*, tous les mardis sur M6. Cette semaine, elle propose un premier reportage de saison intitulé *Côte d'Azur : les secrets pour faire revenir les ultra-riches*. Alors qu'elle était l'une des destinations les plus prisées des étrangers aisés, notamment les Russes, la *Riviera* fait face à une baisse de fréquentation depuis quelque temps. En cause ? La guerre en Ukraine mais aussi la concurrence. Le magazine fait le point sur les initiatives des professionnels du tourisme qui tentent de renverser la tendance.
Nous suivrons ainsi des agents immobiliers spécialisés dans le haut de gamme, comme Amanda, à Cannes, ou Marc et Kristin à Nice, qui doivent adapter leurs stratégies pour séduire de nouveaux clients fortunés. Direction également la ville de Menton à la découverte du restaurant trois étoiles de Mauro Colagreco, qui s'apprête à fêter en grande pompe ses 20 ans d'existence. Arrêt ensuite à Monaco, où nous rencontrerons Louis Ducruet, fils de la princesse Stéphanie. À 33 ans, le footballeur et recruteur est un membre de la famille princière très impliqué qui aide à faire rayonner le Rocher à l'international, notamment lors du célèbre Grand Prix de Formule 1. Pour attirer les touristes plein aux as, Delia Noble, fan absolue de Grace Kelly, compte sur le féerique Bal des Princes et Princesses. Nous en découvrirons les coulisses…

Mardi 21, M6, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Enquêtes au paradis*
L'inspectrice australienne Mackenzie Clarke (Anna Samson) mène à nouveau l'enquête à Dolphin Cove. De nouvelles affaires l'attendent dans cette saison 2 : les meurtres d'un spécialiste des requins, d'une rock star, de la patronne d'un site de rencontres ou encore d'un écrivain populaire sont au menu de ces six épisodes.
Lundi 20, France 2, 21 h 10

| *Hors normes*
On suit le quotidien engagé de Bruno et Malik (Vincent Cassel et Reda Kateb), deux éducateurs spécialisés, l'un s'occupant de jeunes autistes rejetés par toutes les institutions, et l'autre proposant à des adolescents issus des quartiers difficiles de devenir leurs référents.
Mercredi 22, Arte, 20 h 55

| *L'Agence, nouvelles destinations*
Les Kretz explorent de nouvelles contrées pour élargir le périmètre d'activité de l'entreprise immobilière familiale. Cette saison, les deux frères Martin et Valentin iront dénicher les plus belles propriétés du Var, des Pouilles (dans le sud de l'Italie), de Verbier (dans les Alpes suisses) ou encore de Lanzarote, l'île des Canaries.
Mercredi 22, TMC, 21 h 25

SAMEDI


Fort Boyard, France 2

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / ANGLETERRE
23.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
Association Fondation Europe
Présenté par Cyril Féraud
22.55 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LE SECRET DE LA GROTTE 10
22.40 Meurtres en pays d'Oléron, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
SOUVIENS-TOI... L'ÉTÉ DERNIER
Avec Madelyn Cline
22.50 Black phone 2, film
FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Quercy, l'histoire au cœur
22.35 Échappées belles, mag.
M6
20.35 SÉRIE
SCÈNES DE MÉNAGES
22.35 Avant-match, mag.
22.50 Football : Coupe du monde, sport
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
ENFANTS DU SOLEIL
1/3 - Les Mayas
2/3 - Les Incas
22.40 Enfants du Soleil, doc.

DIMANCHE


Notre-Dame brûle, TF1

TF1
21.10 FILM
NOTRE-DAME BRÛLE
23.15 Notre-Dame, le chantier de leur vie, doc.
FRANCE 2
21.10 FILM
LA REVANCHE DES CREVETTES PAILLETÉES
23.00 Making of, film
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À MULHOUSE
22.40 Meurtres en Lorraine, téléfilm
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
THOMAS RAMOS, POINT PAR POINT
22.25 The Prosecutor, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, un artiste, Alain Barrière, l'Etoile blanche de Carnac, doc.
23.15 Les docs de la grande librairie, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE Finale.
23.50 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR
22.55 The Bee Gees – « How Can You Mend a Broken Heart », doc.

LUNDI


La chèvre, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.00 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
Avec Anna Samson
22.00 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
LA CHÈVRE
Avec Gérard Depardieu
22.40 L'heure D, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
PRISONER 12
Épisode 3
Avec Tahar Rahim
21.55 B.R.I, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
22.50 C dans l'air, mag.
M6
21.10 JEU
LE MAILLON FAIBLE
Spéciale célébrités
23.25 Le Maillon faible, jeu
ARTE
20.55 FILM
L'HOMME QUI TUA LIBERTY VALANCE
De John Ford
Avec John Wayne, James Stewart
22.55 Spirit in the Blood, film

MARDI


Classe moyenne, Canal+

TF1
21.10 FILM
LE TRANSPORTEUR
Avec Jason Statham, Shu Qi
22.55 Piège de feu, film
FRANCE 2
21.10 FILM
VISIONS 10
Avec Diane Kruger
23.10 Sous pression, série
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J.
Avec Yaëlle Trulès
22.55 O.P.J., série
CANAL+
21.05 FILM
CLASSE MOYENNE
Avec Laurent Lafitte
22.40 Sur la route de papa, film
FRANCE 5
21.00 FILM
MORTELLE RANDONNÉE
Avec Michel SerraultAdjani
23.00 C dans l'air, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Côte d'azur : ses secrets pour faire revenir les ultras-riches
23.00 Zone interdite, mag.
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
HITLER-STALINE
La diagonale de la haine
22.30 L'armée de l'ombre de Poutine, doc.
23.25 Les coulisses du pouvoir, doc.

MERCREDI


Hors normes, Arte

TF1
21.10 FILM
UN INDIEN DANS LA VILLE
Avec Thierry Lhermitte
22.50 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
TOUT CELA JE TE LE DONNERAI
Avec Bruno Solo
21.55 Tout cela je te le donnerai
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
23.05 Secrets d'Histoire, mag.
CANAL+
21.05 SPECTACLE
FERRARI, TSAMÈRE, LECAPLAIN - LA TOURNÉE DU TRIO
10 Avec Jérémy Ferrari
23.05 Antoine de Caunes - La vie « rêvée » d'un enfant du rock
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
PIEDS NUS & CULOTTÉS
22.35 Nus & culottés, Objectif Irlande, doc.
23.30 C dans l'air, mag.
M6
21.10 JEU
J'EN CONNAIS UN RAYON
23.35 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
HORS NORMES
22.50 Village People – L'histoire derrière YMCA, doc.

JEUDI


The Flash, TF1

TF1
21.10 FILM
THE FLASH
Avec Ezra Miller
23.40 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI MENT
Présenté par Bruno Guillon
23.25 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
TOM & LOLA
Avec Dounia Coesens
22.55 Tom & Lola, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.30 Playing Nice, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Malaisie
Espagne
22.40 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
Présenté par Philippe Etchebest
23.00 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 SÉRIE
TOTAL CONTROL
Avec Deborah Mailman
22.35 Total Control, série

VENDREDI


14 jours pour aller mieux, M6

TF1
21.10 MAGAZINE
50' INSIDE
Présenté par Isabelle Ithurburu, Nikos Aliagas
23.40 Le Grand Bêtisier
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
TROPIQUES CRIMINELS
Avec Sonia Rolland
22.00 Tropiques criminels, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
SARDOU, AUTOPORTRAIT
23.05 Archives secrètes, doc.
CANAL+
21.05 FILM
DEEP WATER
Avec Aaron Eckhart
22.35 Anaconda, film
FRANCE 5
21.00 SPECTACLE
RENAUD CAPUÇON AUX CHORÉGIES D'ORANGE
22.35 Claude Lelouch, la vie en mieux, doc.
M6
21.10 FILM
14 JOURS POUR ALLER MIEUX
Avec Maxime Gasteuil
22.55 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Alexandra Rapaport
22.30 Meurtres à Sandhamn

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Souviens-toi… l'été dernier ★★



Sorti en 1998, le film d'horreur *Souviens-toi… l'été dernier* a marqué toute une génération d'adolescents en quête de frissons. Après deux suites et une série, voilà qu'un nouveau film est sorti au cinéma en 2025. Cinq amis sont responsables d'un accident de voiture mortel, qu'ils dissimulent. Ils concluent en pacte pour n'en parler à personne. Un an plus tard, quelqu'un semble pourtant être au courant… **Samedi 18, Canal+, 21 h 05**

La Revanche des Crevettes pailletées ★★

Nous retrouvons la plus délirante des équipes de water-polo dans *La Revanche des Crevettes pailletées* ! Dans cette suite, nos héros doivent se rendre à Tokyo pour la nouvelle édition des Gay Games. Mais le séjour tourne au vinaigre lorsqu'ils se retrouvent perdus au fin fond de la Russie, dans une région réputée pour son homophobie… **Dimanche 19, France 2, 21 h 10**

Le Souffle de vie ★★

La créatrice de contenu Natoo, suivi par 5,17 millions d'abonnés sur YouTube, est partie en Polynésie française pour rencontrer des baleines à bosse. Une mission rendue possible grâce à l'association scientifique Oceania et les habitants de Tahiti et Moorea. Cette exploration sous-marine dans les eaux du Pacifique est aussi une invitation à ralentir pour admirer les merveilles de la nature. **Lundi 20, France 4, 21 h 00**

Classe moyenne ★★



Nadine et Tony, incarnés par Laure Calamy et Ramzy Bedia, sont les gardiens d'une charmante villa campagnarde appartenant à un couple snob formé par Philippe et Laurence (Laurent Lafitte et Élodie Bouchez). Mais après sept années de bons et loyaux services, les employés se rebiffent ! Lassés d'être payés une misère au noir, ils exigent une compensation financière à la hauteur de leur travail. **Mardi 21, Canal+, 21 h 05**

Visions ★★

Estelle, pilote de ligne estimée, vit une idylle sans nuage avec son mari Guillaume. Mais elle cache un passé qu'elle peine à assumer. Un jour, au détour d'un couloir d'aéroport, elle croise le chemin d'Ana, une ancienne amante dont le souvenir la hante… Ce thriller de Yann Gozlan (à qui l'on doit *Boîte noire* et *Gourou*) est porté par Diane Kruger, Marta Nieto et Mathieu Kassovitz. **Mardi 21, France 2, 21 h 10**

Tout cela je te le donnerai ★★

Manuel Ortigosa, un auteur célèbre, perd son mari dans un accident de voiture. Aymeric s'est tué sur une route de Provence alors qu'il devait se trouver en Belgique. Manuel va découvrir que son époux avait repris contact avec sa famille et qu'il avait même hérité d'un domaine viticole, qui lui revient aujourd'hui. C'est David Kammenos qui prête ses traits à cet écrivain dévasté dans cette saga de l'été, déjà diffusée en 2024. **Mercredi 22, France 2, 21 h 10**

Pieds nus & culottés ★★



Pour ce nouvel épisode un peu spécial (le seul inédit de l'été), les baroudeurs Nans et Mouts repartent à l'aventure mais d'une façon inédite. Ils donnent ainsi rendez-vous à certaines de leurs rencontres les plus marquantes et leur lancent un défi : les rejoindre dans la Drôme sans argent et sans chaussures ! Franchiront-ils le pas ? **Mercredi 22, France 5, 21 h 00**

Qui ment ? ★

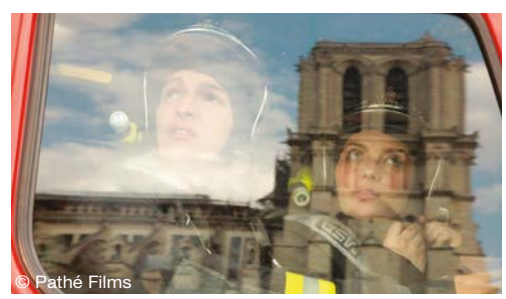
Bruno Guillon se voit confier un nouveau jeu sur France 2 : *Qui ment ?*. Les candidats doivent répondre à des questions de culture générale mais aussi repérer les participants qui disent la vérité… ou inventent les réponses ! Dans ce premier numéro, Lola Dubini, Bruno Solo, Gil Alma, Max Boublil, Anne Roumanoff et Florent Peyre, tour à tour menteurs, stratèges ou observateurs, vont tenter de démêler le vrai du faux ! **Jeudi 23, France 2, 21 h 10**

50' Inside ★★

50' Inside décroche son premier *prime time* sur TF1 depuis sa création en 2006. Isabelle Ithurburu, aux commandes de l'émission depuis trois ans, fête l'événement en compagnie de son animateur emblématique, Nikos Aliagas, qui a quitté le programme en 2023. Ils passeront en revue vingt ans d'actualité *people*, de rencontres et de reportages de voyage. **Vendredi 24, TF1, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Notre-Dame brûle


© Pathé Films

Le 15 avril 2019, en fin d'après-midi, la France retient son souffle. Notre-Dame de Paris est prise dans les flammes. Lorsque la flèche s'effondre, l'incrédulité fait place à la frayeur et à la tristesse. Après deux jours de lutte acharnée, l'incendie est enfin maîtrisé, mais les dégâts sont nombreux. Jean-Jacques Annaud a mis en scène cette catastrophe dans *Notre-Dame brûle*, à revoir sur TF1. Le réalisateur reconstitue minute par minute le drame et l'épopée du sauvetage de l'édifice, avec ses moments phares, ses contretemps ou ses dysfonctionnements. Filmant le terrible duel entre cette antique dame de pierre qu'on pensait inébranlable et le feu, démon dévorant tout sur son passage, il sublime le courage des sapeurs-pompiers de Paris.

Dimanche 19, TF1, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Chercher Dieu à Maredsous* À l'occasion de la fête nationale belge (le 21 juillet), les moines bénédictins de Maredsous nous partagent leur quotidien, entre accueil des visiteurs et prières. ***Lundi 20, 20 h 35***

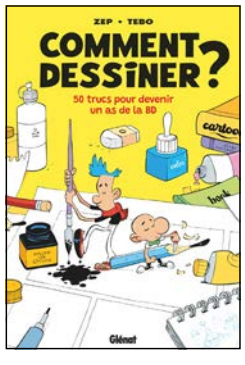
LIVRES EXPRESS « SPÉCIAL BD »

par Marc-Paul Lemay

COMMENT DESSINER ?

de Zep (scénario) & Tebo (dessin et couleur)

► Glénat, 48 pages, 11,50 €

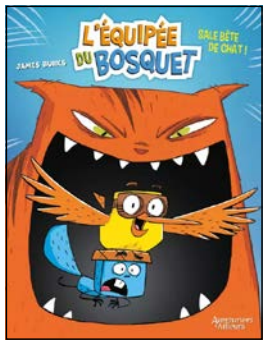


Lorsque le papa de Titeuf et celui de Captain Biceps se réunissent pour expliquer leur savoir-faire en matière de dessin à tous ceux qui rêvent d'égaler leur génie créatif, on ne peut que s'asseoir pour éviter de s'effondrer de rire. En 48 pages rondement menées, vous saurez tout pour dessiner correctement un slip léopard, vieillir un personnage, construire des paysages en perspective. Mais voilà, avec ces deux-là, l'humour potache n'est jamais loin et tout part très vite en cacahuète. Ce n'est pas leur unique élève Bernard... Didier... Roger... François qui pourra dire le contraire.
Nouveauté de cette édition 2026 par rapport à celle de 2008 : deux pages consacrées au dessin animé. **Pas plus sérieuses que les précédentes.**

L'ÉQUIPÉE DU BOSQUET

de James Burk

► Aventuriers d'Ailleurs, 128 pages, 14,90 €



Bientôt l'automne. Un écureuil pétochard commence à engranger des noisettes pour la mauvaise saison tandis qu'un oiseau enjoué a l'idée de rester sur place, profitant du ciel dégagé alors que ses amis s'envolent pour des contrées plus chaudes. Évidemment, rien n'est simple et un gros matou aussi bête que méchant vient gâcher la journée. On retrouve ici l'humour absurde et pétillant de James Burk, qui avait déjà régalé avec Ally et Gator : trait expressif, histoire poussant la logique jusqu'à l'invraisemblance, bonne humeur à toutes les pages. Et un bel appel à la tolérance et à l'acceptation des différences. L'auteur a travaillé dans le cinéma d'animation et ça se voit : ses scénarios pourraient parfaitement coller avec l'esprit de Tex Avery. **Réjouissant !**

LA SORCIÈRE QUI A CHANGÉ LE MONDE

de J.-Y. Le Naour (scénario) & E. Van der Zuiden (dessin)

► Dargaud, collection Grand Angle, 72 pages, 16,90 €



1979, Grande-Bretagne. Pour la première fois, une femme est nommée Prime Minister. Quatre ans plus tôt, elle a battu contre toute attente l'ancien dirigeant des Conservateurs lors des élections internes, avant de remporter les législatives face au Parti travailliste. Margaret Thatcher, surnommée La Dame de fer, va mettre l'économie britannique au régime.
Historien, Jean-Yves Le Naour retrace brillamment l'itinéraire de celle qui, en 11 ans et deux mandats, marquera l'histoire de la Grande-Bretagne comme l'un des Premiers ministres les plus influents et probablement le plus détesté par ses concitoyens. Le grand mérite de cette BD ? Rendre l'histoire presque légère sans en masquer — tout au contraire — la féroce brutalité. **La force des grandes caricatures.**

KETSUDAN

de Mud (scénario) & J. Motteler (dessin)

► Dargaud, 180 pages, 23,95 €



Ketsudan : le dilemme. Celui de la vengeance et de l'honneur contre l'amour. De la jeunesse contre la vieillesse, du devoir contre les sentiments. Ça ne vous rappelle rien ? Le Cid ? Corneille ? Si ?
Rien de plus normal, puisque Mud et Motteler s'emparent en effet de l'œuvre écrite au XVIIe siècle et la retranscrivent dans un autre univers, celui du Japon de l'ère Edo, à une époque quasi contemporaine de celle de la pièce cornélienne. L'adaptation va jusqu'à emprunter le texte du classique français — avec quelques entorses obligées. La présentation en actes et les intermèdes de mise en contexte dans la civilisation nippone renforcent la validité de ce choix narratif étonnant, mais pas détonnant. **Pas uniquement pour ceux qui ont bâillé pendant les cours de français et souhaitent un cours de rattrapage, mais aussi pour les amateurs de belle BD.**

VOYAGE AVEC UN ÂNE DANS LES CÉVENNES

Adaptation de l'œuvre de R.-L. Stevenson par Juliette Lévéjac

► De Borée, 88 pages, 18,90 €

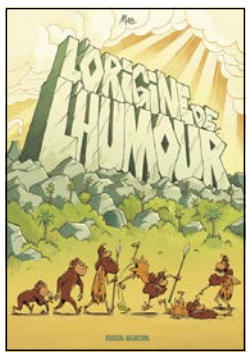


Alors jeune avocat en rupture de ban, en pleine période de doute existentiel, Robert-Louis Stevenson relate avec humour son itinérance plutôt chaotique dans une région rurale très marquée par les Guerres de religion et les Camisards. De l'achat de l'ânesse Modestine à Monastier-sur-Gazeille à l'arrivée — pas très triomphante — à Saint-Jean-du-Gard, à 150 km de son point de départ mais 230 km par les chemins empruntés, ses pages serviront souvent de référence pour les premiers adeptes de ce qu'on appellera, plus d'un siècle plus tard, le « tourisme durable ». L'adaptation de Juliette Lévéjac évoque avec fidélité les paysages rencontrés. **Rien d'étonnant puisqu'ils l'ont vue grandir**

L'ORIGINE DE L'HUMOUR

de Mad

► Fluide Glacial, 56 pages, 13,90 €



« Le rire est le propre de l'Homme. » Certes, mais depuis quand ?
Mab a une théorie : le rire est né d'une intervention divine. Dieu a mandaté un homme préhistorique pas particulièrement remarquable, Marcel, pour le porter sur terre. Maladroit et, disons-le, un peu stupide, Marcel se heurte au pragmatisme borné de ses contemporains, plus préoccupés par la survie de la tribu que par un concept qui les dépasse. Sa mission risque d'être bien plus compliquée que prévu... **Un bon moment. Pas forcément très fin, mais un bon moment quand même.**

JEUX DE MOTS

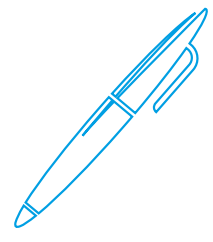
À vous de jouer !

Grille de M. Malgras	Errer par les rues	Rébellion	On y exécute des tirs	Trame d'un tissu	Des gens	Prendre du bon temps	Person-nage de la Bible	Qui n'ont eu qu'un petit	D'une manière lugubre
D'une forme irrégulière →	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Cinéaste italien →									
Souverain →					Organe / Affaiblie ↓	→			
Coupée à ras →							Nombre / Légume	→	
Fameux →						Chef / Creux ↓	→ ↓		
Près de Coblence →				Fourchette / Monnaie	→				
Mesure chinoise →			Chef / Met à sec ↓	→ ↓					
Célèbre famille princière →					Touche / Huche ↓	→			
Chants liturgiques →								Fibre textile	
Véhicule du son →				Champion / Le chrome ↓	→		Pronom / Divinité ↓	→ ↓	
Annonce ce qu'on va dire →						Eau-de-vie	→		
Habileté à nouer des relations →									

ANIMEE
ARGENTEE
BANCALE
BREVIAIRE
CAMPEE
CAPUCHE
CEDEE
COALITION
COHABITER
CORVEE
DEBINEUSE
DEFERENT
DEPAILLER
DESSEIN
ENCRASSE
EPAGNEULE
FACONNE
FOISONNER
HOMICIDE
HUITIEME
IBERE
INIMITIE
INSTRUITE
INTENTION
ISLANDE
MANDER
MARGE
MENTALITE
MULETIERE
PARCOURIR
PRECIS
PRET
RECIT
RECRUTEE
RELATIVE
TAPON
TRACT
VELOUTEE
VORACE

À découvrir : un mot de 10 lettres

E	C	A	R	O	V	D	E	B	I
R	H	D	E	S	S	E	I	N	E
I	T	C	A	R	T	N	S	V	I
A	O	S	U	U	O	T	I	L	H
I	T	E	R	P	R	T	A	F	U
V	N	C	A	U	A	T	A	H	I
E	E	T	I	L	N	C	O	N	T
R	R	T	E	E	O	M	I	T	I
B	E	R	M	N	I	M	U	L	E
A	F	C	N	C	T	I	A	M	M
N	E	E	I	I	I	I	I	N	E
C	D	D	B	T	L	N	O	O	D
A	E	E	S	S	A	R	C	N	E
L	R	E	N	N	O	S	I	O	F
E	E	V	R	O	C	O	H	A	B



SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

EXPOSITION



JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2					■					
3			■						■	
4				■			■			
5	■									
6					■					■
7			■			■				
8		■								
9								■		
10				■						

MOTS CROISÉES

SUDOKU

	4				7			
7		5	9	1				
6						5		
	3		8		6		1	
							3	
5		2					8	4
1	8	7			9			
9						7		1
	6		1			4		

HORIZONTALEMENT

1. Manque d'agrément. 2. Enveloppe. Théâtre parisien. 3. Pour tirer juste. Elles font monter les cours. 4. Réformateur tchèque. Copulative. Certain. 5. Celle de Mathusalem fut exceptionnelle. 6. Drame populaire. Punit sans mesure. 7. Hic. Initiales d'un musicien allemand. Bleu-vert. 8. Incapacité d'engendrer. 9. Douanier. Issu. 10. Haute école. Qui ne sont pas ouvrables.

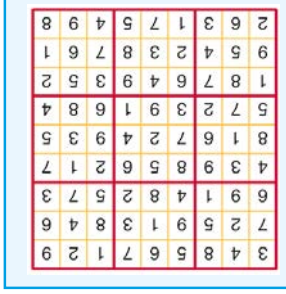
VERTICALEMENT

I. Le quatrième homme. Mathématicien français. II. Chaumes. On veille en attendant sa fin. III. Du cuivre. Note. Ville du Nigeria. IV. Où l'affaire accroche. Sur des timbres scandinaves. V. Désert de pierrailles. Libre-service. VI. Voies. Vieille tige. VII. Ville des Pays-Bas. Elle anime le piston. VIII. Directement insérés sur un organe. IX. Sur la boussole. Se dit d'une demi-sœur. X. Peut être sympathique. Dans l'Orne.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Sècheresse.- 2. Etui. Odéon.- 3. Té. Crues.- 4. Hus. Et. Sûr.- 5. Longévité.- 6. Mélo. Sale.- 7. Os. RS. Pers.- 8. Agénésie.- 9. Gabelou. Né.- 10. ENA. Fériés.

VERTICALEMENT
I. Sethi. Monge.- II. Eteules. An.- III. Cu. Sol. Aba.- IV. Hic. Norge.- V. Reg. Self.- VI. Routes. Noé.- VII. Ede. Vapeur.- VIII. Sessiles.- IX. SO. Utérine.- X. Encre. Sées.



Incendies Alors que les feux de forêt se multiplient, la France adapte en urgence son dispositif aérien.

En attendant de nouveaux canadairs, la grande débrouille

Un peu partout en France, les incendies de forêts se multiplient mettant en évidence la vulnérabilité des moyens dont la France dispose pour faire face à ces urgences. Le pays à du faire appel à des pays voisins. Chypre, l'Espagne et la Suède ont envoyé des renforts. Début juillet six avions bombardiers d'eau supplémentaires sont venus épauler les sept canadairs français, les deux Dash-8 et quatre hélicoptères déjà mobilisés face aux incendies dans les Pyrénées-Orientales. Quatre ans après les feux historiques de Gironde, ce nouveau recours au renfort européen, via le mécanisme d'aide mutualisée RescEU, illustre-t-il une forme de débrouille face à l'urgence ? Si la France a bien passé commande de quatre nouveaux canadairs à l'été 2025 et de deux autres le mois dernier, ceux-ci ne viendront pas épauler les pompiers français tout de suite : les livraisons vont s'échelonner entre 2028 et 2032.

Et même à cette échéance, un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale, publié en juillet 2025, met en garde contre cette dépendance : RescEU doit rester un complément aux moyens nationaux, non une béquille permanente, sous peine de fragiliser la souveraineté française face à un constructeur canadien en position de monopole.

En attendant les nouveaux appareils, la Sécurité civile mise sur l'entretien. Un travail resserré avec l'opérateur chargé de leur maintenance depuis 2024 a permis de porter la disponibilité de la flotte d'aéronefs à près de 80 %, malgré une moyenne d'âge de 27 ans de nos 12 canadairs actuels. Les équipes attachent une attention particulière à la gestion des pièces détachées, alors que les appareils, qui volent peu, ont encore leur moteur d'origine. Interrogé sur ce système de dépannage, le capitaine Simon Habart, porte-parole de la Sécurité civile, refuse d'y voir une « *stratégie de la débrouille* » et se félicite au contraire de la grande diversité de la flotte française, « *unique au monde* ».

Outre les renforts étrangers et le travail de maintenance sur les appareils existants, d'autres solutions d'appui rapide existent déjà, à plus petite échelle. À l'instar des avions Air Tractor AT-802, de taille plus modeste qu'un canadair mais plus maniables, loués chaque été par la Sécurité civile. Le capitaine Habart assure que les équipes bénéficient d'une certaine agilité sur ces locations, qui peuvent être ajustées aux besoins de la saison, y compris en plein été.

Une autre piste envisagée pour muscler le dispositif concerne l'A400M d'Airbus. D'abord utilisé comme un transporteur militaire, il peut être équipé d'un kit amovible capable de larguer jusqu'à vingt tonnes de retardant en un seul passage, soit trois fois plus qu'un canadair. L'Espagne a franchi le pas cette saison en équipant son premier A400M. « *Cet avion de grande envergure est capable de voler très lentement et d'effectuer du vol tactique à très basse altitude* », détaille Bruno Daffix, porte-parole d'Airbus. L'engin est par ailleurs capable d'effectuer des vols de nuit et sur de longues distances, au-delà des capacités techniques d'un canadair.

Cette option n'est pas pour autant une solution miracle. Contrairement au canadair, qui écope ses stocks d'eau en une douzaine de secondes, l'A400M revisité doit se poser pour être rechargé, ce qui réduit sa cadence d'intervention. Il est utilisé pour tracer des lignes de retardant, plutôt que pour une attaque directe de l'incendie. Côté français, la prudence domine quant à cette solution. Le capitaine Habart le confirme : la Sécurité civile ne l'a pas encore assez éprouvé pour l'intégrer à son plan de bataille. « *Mobiliser un avion de ce gabarit impliquerait de revoir entièrement les procédures opérationnelles qui encadrent son usage* », résume-t-il.



Les incendies de forêt se multiplient, mettant sous pression les moyens aériens de la Sécurité civile et des pompiers. *MAXPPP*

Une autre piste avance en parallèle, celle du Dragon, l'hélicoptère jaune et rouge emblématique de la Sécurité civile. Sur le même principe, il s'agit d'un engin préexistant auquel un kit largueur d'eau est ajouté. En l'occurrence, une poche de 800 à 1 000 litres pouvant être installée en vingt minutes. Deux appareils ont déjà été ainsi équipés à ce jour, et de premiers essais concluants ont été menés cette année en Corse, notamment pour atteindre des feux en zones difficiles d'accès.

Au-delà de ces kits d'adaptation installés sur certains appareils existants, les projets industriels français restent hors de portée pour cette saison. Le rapport parlementaire de 2025 appelle à réorienter une partie des crédits destinés au renouvellement des canadairs vers une filière nationale. Mais les prototypes de « canadairs à la française », développés par Kepplair Evolution et Positive Aviation, tous deux installés à Toulouse, ou encore par Hynaero, ne verront pas le jour avant plusieurs années.

Chez Positive Aviation, Laurent Schmitt, son PDG, assure que le calendrier tient et que les prochains essais de vol de son FF72, dérivé d'un ATR72 modifié, sont toujours prévus pour octobre. L'appareil, dont le coût unitaire avoisine les 35 millions d'euros, soit deux fois moins qu'un canadair, ne sera toutefois commercialisé qu'à partir de 2029. Le fondateur lui-même reconnaît qu'il sera délicat pour la France de lui passer commande à si brève échéance, alors que l'État s'est déjà engagé sur le renouvellement de sa flotte de canadairs.

En attendant la mise à disposition et le temps de certification de ces projets innovants, les acteurs de la Sécurité civile luttent contre les incendies de façon la plus stratégique possible. La doctrine opérationnelle n'a pas changé : attaquer massivement les « feux naissants » avant qu'ils ne dépassent l'hectare, une méthode qui continue de faire ses preuves malgré l'ampleur croissante des sinistres.

Félix DIDIER

Canadair, Dash… les moyens mobilisés contre les feux de forêt

Douze Canadair, huit Dash, quatre Air Tractor, une dizaine d'hélicoptères bombardiers d'eau et des drones : la France s'appuie sur une flotte aérienne diversifiée pour lutter contre les feux de forêt.

Chaque appareil remplit une mission spécifique, de l'attaque des départs de feu au largage massif d'eau, en passant par l'appui de précision aux équipes au sol et la reconnaissance des zones sinistrées. Prépositionnés dans les secteurs les plus exposés, ces moyens peuvent être redéployés rapidement selon l'évolution des incendies.

Si cet arsenal est régulièrement renforcé, il reste confronté au vieillissement des Canadair, dont les douze exemplaires affichent en moyenne 25 ans d'âge, faisant de leur renouvellement un enjeu majeur pour les années à venir.

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24
Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL